R-co WM RDT - DBI

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2024

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit
belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions
de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 4

1.1. Organisation de la societe d'investissement 4
1.2. Rapport de gestion 7
1.2.1. Informations aux actionnaires 7
1.2.2. Vue d'ensemble des marches 11
1.2.3. Evènements après la cloture 12
1.3. Rapport du commissaire 13
1.4. Bilan globalisé 18
1.5. Compte de résultats globalisé 20
1.6. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation 23
1.6.1. Résumé des règles 23
1.7. Taux de change 25

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM EURO EQUITIES RDT – DBI 26

2.1. Rapport de gestion 26
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions 26
2.1.2. Cotation en bourse 26
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 26
2.1.4. Gestion financière du portefeuille 30
2.1.5. Distributeur(s) 30
2.1.6. Indice et benchmark 30
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 30
2.1.8. Politique future 31
2.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque 31
2.1.10. Affectation des résultats 33
2.2. Bilan 34
2.3. Compte de résultats 36
2.4. Composition des actifs 38
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres 40
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres 41
2.7. Changement dans la composition des actifs En EUR 42
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire 43
2.9. Performances 44
2.10. Frais 48
2.11. Notes aux états financiers et autres informations 49
2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice 49
2.11.2. Transparence en matière de durabilité 49
2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation 51

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES RDT - DBI 52

3.1. Rapport de gestion 52
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions 52
3.1.2. Cotation en bourse 52
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 52
3.1.4. Gestion financière du portefeuille 53
3.1.5. Distributeur(s) 53
3.1.6. Indice et benchmark 53
3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 53
3.1.8. Politique future 54

3.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque 54
3.1.10. Affectation des résultats 55
3.2. Bilan 57
3.3. Compte de résultats 59
3.4. Composition des actifs 62
3.5. Répartition géographique du portefeuille-titres 66
3.6. Répartition économique du portefeuille-titres 67
3.7. Changement dans la composition des actifs En EUR 68
3.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés 69
3.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire 70
3.10. Performances 71
3.11. Frais 76
3.12. Notes aux états financiers et autres informations 77
3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice 77
3.12.2. Transparence en matière de durabilité 77
3.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation 77

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES THEMATICS RDT - DBI 78

4.1. Rapport de gestion 78
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions 78
4.1.2. Cotation en bourse 78
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 78
4.1.4. Gestion financière du portefeuille 79
4.1.5. Distributeur(s) 79
4.1.6. Indice et benchmark 79
4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 80
4.1.8. Politique future 80
4.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque 80
4.2. Bilan 83
4.3. Compte de résultats 85
4.4. Composition des actifs 87
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres 90
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres 91
4.7. Changement dans la composition des actifs En EUR 92
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire 93
4.9. Performances 94
4.10. Frais 98
4.11. Notes aux états financiers et autres informations 99
4.11.1. Transparence en matière de durabilité 99
4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation 99

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1.ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège Social :

Rue de l'Industrie, 44, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

12 décembre 2019

Statut :

Sicav publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE, et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (ci-après la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (ci-après l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président :

- Christine CAUCHIES, Assistant Director, Rothschild & Co Wealth Management

Membres

- Jean VAN CALOEN, Administrateur indépendant
- Pierre LECCE, Gérant, Rothschild & Co Asset Management Europe
- Jean-François PIRAUD, Managing Director, Rothschild & Co Martin Maurel
- Anne-Sophie EYMEOUD, Associée Gérant, Directeur Général, Rothschild & Co

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Jerry DELACROIX
- Jean-François PIRAUD

Sociétà de gestion :

La SICAV a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif :
Rothschild & Co Asset Management SCS

Siège social : Avenue de Messine 29 - FR 75008 Paris

Constitution : 23 octobre 2016

Durée : Illimitée

Gérants de la société de gestion:
RAM Gestion SNC, société en nom collectif de droit français
Didier Bouvignies
Pierre Lecce
Pierre Baudard
Yohann Ignatiew
Emmanuel Petit
Vincent Rasclard

Commissaire : Cailliau Dedouit et Associés SA – 19, Rue Clément Marot - FR 75008 Paris
Capital: 1.818.181,89 euros

Gestion du portefeuille d'investissements :

Rothschild & Co Wealth Management Belgique, Succursale belge de Rothschild & Co Martin Maurel
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

Délégation de l'Administration :

Degroof Petercam Asset Services S. A.
Rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg

Sous-délégation de l'Administration :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, B-1040 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, B-1040 Bruxelles

Distributeur :

Rothschild & Co Wealth Management Belgique, Succursale belge de Rothschild Martin Maurel
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

Banque dépositaire, Agent domiciliataire, Agent administratif, Agent de registre et de transfert et Agent payeur :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, B-1040 Bruxelles

Dépositaire de la SICAV :

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., Succursale de Bruxelles
Rue Guimard, 19, B-1040 Bruxelles

Groupe financier promoteur :

Rothschild & Co Asset Management

Commissaire de la SICAV :

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Monsieur Tom Renders, représentant permanent
Gateway Building - Luchthaven Brussel Nationaal, 1 J, 1930 Zaventem

Liste des compartiments commercialisés par la SICAV :

R-co WM Euro Equities RDT - DBI
R-co WM World Equities RDT – DBI
R-co WM World Equities Thematics RDT – DBI

Types d'actions:

Actions de Capitalisation :

Classe C : actions de capitalisation offertes au public.

Classe IC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « C » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription différent, et (iii) une rémunération de la gestion de portefeuille différente.

Classe SIC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « IC » par le fait (i) qu'elles ont un minimum de souscription différent, (ii) qu'elles sont sujettes à une rémunération de la société de gestion différente.

Actions de distribution

Classe D : actions de distribution offertes au public.

Classe ID : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « D» par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription différent, et (iii) une rémunération de la gestion de portefeuille différente.

Classe SID : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « ID » par le fait (i) qu'elles ont un minimum de souscription différent, (ii) qu'elles sont sujettes à une rémunération de la société de gestion différente.

Souscription initiale minimale par compartiment :

Classe C : 2.500 euros
Classe IC : 500.000 euros
Classe SIC : 20.000.000 euros
Classe D : 2.500 euros
Classe ID : 500.000 euros
Classe SID : 20.000.000 euros

Des contrôles de critères d'éligibilité (catégorie et montant) sont mis en place par le service financier de la SICAV pour vérifier en permanence si les personnes qui ont souscrit des actions d'une classe d'actions, bénéficiant, sur un ou plusieurs points, d'un régime plus avantageux, ou qui ont acquis de telles actions, satisfont aux critères prévus. S'il s'avère que des actions d'une classe d'actions bénéficiant, sur un ou plusieurs points, d'un régime plus avantageux, sont détenues par des personnes non autorisées, le conseil d'administration de la SICAV procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la classe autorisée pour ces personnes.

1.2.RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

SICAV publique de droit belge à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE. Le texte officiel des statuts est déposé au greffe du tribunal de commerce.

Le compartiment R-co WM Euro Equities RDT-DBI promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à l'annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » qui sera jointe au présent rapport.

Informations requises en vertu de l'article 96 du code des sociétés

Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

1. Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations règlementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.
Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

2. Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

2.1 Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maitrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

2.2 Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).
La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

2.3 Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

3. Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

4. Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants (1)
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines (2)
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs

- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

(1) : Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.
(2) : Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

5. Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

6. Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

7. Interdiction de recours à des stratégies de couverture

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

8. Autres types de rémunérations

8.1 Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

8.2 « Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

8.3 Primes de rétention

Une prime de rétention peut être attribué à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

8.4 Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

Au titre de l'année 2024, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2024	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	165	20,1	12,3	7,8
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	42	8,8		
dont Gérants et Analystes	*32*	*6,9*		
dont Autre Population Régulée	*10*	*1,9*		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

1.2.2. Vue d'ensemble des marches

L'année 2024 s'ouvre dans sur une tendance similaire à celle de l'année d'avant, portée par la progression continue des marchés « actions ». En dépit d'un environnement contraignant sur les taux d'intérêt, la très belle résilience de l'économie américaine bénéficie à la fois de la solidité de la consommation des ménages et des fortes dépenses gouvernementales. Cet environnement porteur se traduit par des publications de résultats d'entreprises de qualité supérieure à ce qui était anticipé par les marchés financiers, résultats eux-mêmes tirés à la hausse par les bénéfices des grands champions américains du numérique.

Dans sa globalité, l'économie mondiale continue tout au long du premier semestre de bénéficier de la dynamique surprenante dégagée sur le sol américain. De fait, si la Réserve fédérale américaine (FED) n'en finit pas de décaler la date de sa première baisse des taux directeurs en raison de la résilience de l'économie américaine, la Banque Centrale Européenne (BCE) a bien annoncé, le 6 juin dernier, une première baisse de 25 points de base de ses taux directeurs, mouvement largement anticipé par les marchés financiers. C'est la deuxième fois en près de cinquante ans que la BCE a pris l'initiative de baisser ses taux directeurs avant que le Comité de la Federal Reserve ne passe lui-même à l'action. Cette initiative pour la moins inhabituelle témoigne d'une certaine détermination à afficher de façon ferme que son combat contre l'inflation touche réellement à sa fin.

C'est ainsi le 18 septembre que la très attendue baisse des taux directeurs par la FED a enfin eu lieu. Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED a réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du Higher for Longer. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, le cru 2024 se distingue exceptionnellement des années précédentes ! En début d'année, plus de la moitié de la population mondiale était attendue aux urnes, dans 76 pays différents. Aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissements. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle n'aura cependant pas réussi à arrêter le Red Sweep, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'est envolé sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental les grands équilibres du Parlement Européen ne sont

pas bousculés par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale française et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. En outre, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

Enfin, les marchés « actions » chinois ont accueilli fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui met en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des Magnificient Seven de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossé à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a contenu la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du Luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment tiré à la hausse par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des annonces monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa croissance avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à haut rendement.

*Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024.

1.2.3. Evènements après la cloture

Décès le 7 janvier 2025 de Monsieur Pierre Lecce, administrateur de la SICAV.

Deloitte.

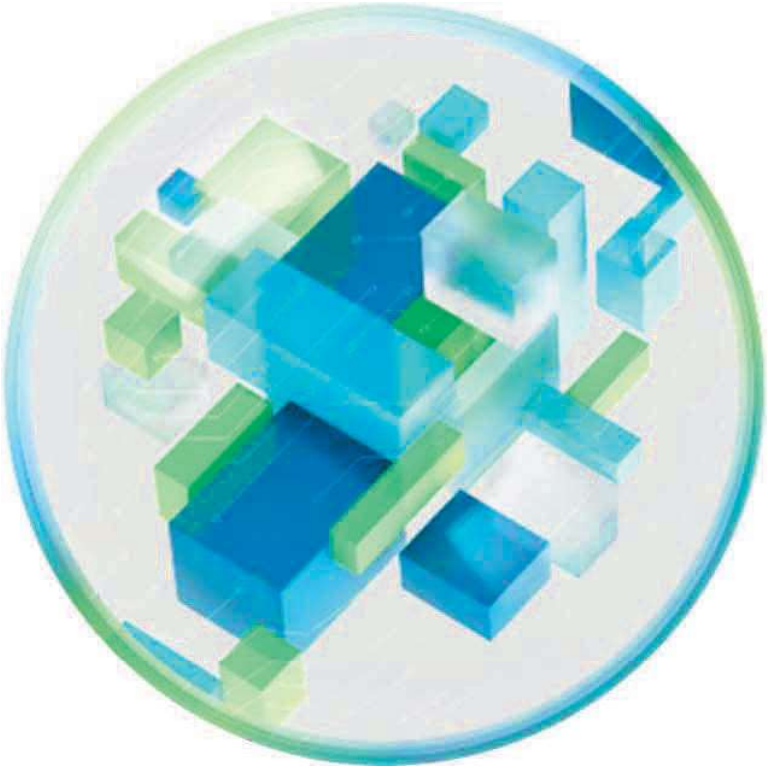

R-co WM RDT-DBI SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de R-co WM RDT-DBI SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de R-co WM RDT-DBI SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de R-co WM RDT-DBI SA durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 886 200 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 151 632 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un apercu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
Euro Equities RDT – DBI	EUR	69 257 669,83	2 526 217,54
World Equities RDT - DBI	EUR	789 218 714,83	145 509 413,99
World Equities Thematics RDT - DBI	EUR	27 724 062,33	3 596 384,88

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Le Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, inclus dans l'annexe du rapport annuel pour le compartiment Euro Equities RDT – DBI n'est pas soumis au contrôle légal.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Digitally signed by
Tom Renders
Signed By: Tom Renders (Signature)
Signing Time: 14-Mar-2025 | 11:08 CET
DocuSign
C: BE
Issuer: Citizen CA
139F82D6E8CB49F48BC52F3B5846D9D1

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Tom Renders

1.4.BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 1: Schéma du bilan		
	TOTAL ACTIF NET	**886.200.446,99**	**538.347.679,31**
I.	**Actifs immobilisés**		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**840.585.812,80**	**506.248.434,24**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	840.585.812,80	506.248.434,24
a.	Actions	840.585.812,80	506.248.434,24
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	**Créances et dettes à plus d'un an**		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**1.564.155,86**	**1.298.598,72**
A.	Créances	3.530.511,66	4.955.734,46
a.	Montants à recevoir	1.052.450,27	3.061.480,86
b.	Avoirs fiscaux	292.301,80	186.960,88
d.	Autres	2.185.759,59	1.707.292,72
B.	Dettes	-1.966.355,80	-3.657.135,74
a.	Montants à payer (-)	-339.121,06	-2.713.996,73
c.	Emprunts (-)		-1,14
e.	Autres (-)	-1.627.234,74	-943.137,87
V.	**Dépôts et liquidités**	**44.050.478,33**	**30.800.646,35**
A.	Avoirs bancaires à vue	44.050.478,33	30.800.646,35
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**886.200.446,99**	**538.347.679,31**
A.	Capital	656.655.101,25	464.102.254,59
B.	Participations au résultat	3.667.904,61	1.329.906,96
C.	Résultat reporté	74.245.424,72	1.532.392,83
D.	Résultat de l'exercice	151.632.016,41	71.383.124,93

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 2: Postes Hors Bilan		
	Postes hors bilan	35.814.550,36	25.740.030,54
I.	**Sûretés réelles (+/-)**		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	**Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)**		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**	**35.814.550,36**	**25.740.030,54**
A.	Contrats à terme achetés	35.814.550,36	25.740.030,54
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	**Montants notionnels des contrats de swap (+)**		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	**Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)**		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	**Montants non appelés sur actions**		
VII.	**Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions**		
VIII.	**Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions**		
IX.	**Instruments financiers prêtés**		

1.5.COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 3: Schéma du compte de résultats		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**145.608.149,17**	**66.418.222,44**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	143.358.962,49	63.893.942,68
a.	Actions	143.358.962,49	63.893.942,68
	Gain réalisé	21.054.025,15	5.819.671,13
	Perte réalisée	-14.797.965,95	-6.483.009,22
	Gain/Perte non-réalisé	137.102.903,29	64.557.280,77
D.	Autres valeurs mobilières	74.131,33	
	Gain réalisé	74.131,33	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	1.704.601,24	2.652.718,82
I.	Sur indices financiers	1.704.601,24	2.652.718,82
ii.	Contrats à terme	1.704.601,24	2.652.718,82
	Gain /Perte réalisée	2.703.048,85	2.738.033,94
	Gain /Perte non-réalisée	-998.447,61	-85.315,12
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	470.454,11	-128.439,06
b.	Autres positions et opérations de change	470.454,11	-128.439,06
iv.	Autres	470.454,11	-128.439,06
	Gain /Perte réalisée	470.454,11	-128.439,06
II.	**Produits et charges des placements**	**11.691.600,12**	**8.125.751,27**
A.	Dividendes	11.675.349,10	8.322.561,74
B.	Intérêts (+/-)	1.330.882,65	833.478,02
b.	Dépôts et liquidités	1.330.882,65	833.478,02
	Intérêts d'emprunts (-)	-4.172,48	-135.598,99
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.310.459,15	-894.689,50
	D'origine belge	-9.876,16	-8.936,73
	D'origine étrangère	-1.300.582,99	-885.752,77
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-5.667.732,88**	**-3.160.848,78**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-489.216,60	-193.640,52
B.	Charges financières (-)	-7.768,92	-9.149,46
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-421.458,38	-265.939,67
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-4.445.665,38	-2.500.675,64
a.	Gestion financière	-4.280.850,90	-2.392.254,22
	Classe C (Cap)	-1.061.626,83	-270.963,61
	Classe D (Dis)	-846.138,82	-649.085,76
	Classe IC (Cap)	-109.004,08	-63.553,26
	Classe ID (Dis)	-579.850,04	-196.593,98
	Classe SID (Dis)	-1.684.231,13	-1.212.057,61
b.	Gestion administrative et comptable	-164.814,48	-108.421,42
E.	Frais administratifs (-)	-78.922,39	-82.518,68
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-26.144,30	-4.035,53
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	5.339,74	1.820,25
H.	Services et biens divers (-)	-62.893,46	-43.202,34
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-94.323,66	-22.474,47
	Classe C (Cap)	-11.074,51	3.039,79
	Classe D (Dis)	-12.598,32	-1.911,64
	Classe IC (Cap)	-3.366,95	2.174,71
	Classe ID (Dis)	-9.913,00	872,41
	Classe SID (Dis)	-57.370,88	-26.649,74
K.	Autres charges (-)	-46.679,53	-41.032,72
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	**6.023.867,24**	**4.964.902,49**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**151.632.016,41**	**71.383.124,93**

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
VI.	**Impôts sur le résultat**		
VII.	**Résultat de l'exercice**	**151.632.016,41**	**71.383.124,93**

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 4: Affectation et prélèvements		
I.	**Bénéfice (Pertes) à affecter**	**229.545.345,74**	**74.245.424,72**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	74.245.424,72	1.532.392,83
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	151.632.016,41	71.383.124,93
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	3.667.904,61	1.329.906,96
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**		
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-212.399.373,94**	**-74.245.424,72**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-17.145.971,80**	

1.6.RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la Société, subdivisée par compartiments, est déterminée de la manière suivante :

a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé : au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;

b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;

c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;

d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;

e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;

f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change.- a. Instruments financiers dérivés - ii ; Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;

h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

En tout état de cause, l'évaluation des avoirs de chaque compartiment se conforme à la hiérarchie prévue à l'article 12 de l'arrêté royal du 10 Novembre 2006 comme suit :
a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers assurant des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus pour procéder à l'évaluation, respectivement, des actifs et des passifs

S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers tels que visés à l'alinéa précédent, c'est le cours de clôture qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur.

b) Si le cours acheteur actuel, le cours vendeur actuel ou le cours de clôture visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, à condition que ces techniques :
a. utilisent au maximum des données de marché;
b. soient conformes aux méthodes économiques communément acceptées pour l'évaluation d'instruments financiers;
c. soient régulièrement calibrées et testées quant à leur validité en utilisant les prix des transactions courantes sur le marché qui portent sur l'élément du patrimoine concerné.

§ 2. Si, pour des éléments du patrimoine déterminés, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements.

1.7.TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
1 EUR	1,489250	CAD	1,456600	CAD
1 EUR	0,938450	CHF	0,929700	CHF
1 EUR	7,457250	DKK	7,454550	DKK
1 EUR	0,826800	GBP	0,866550	GBP
1 EUR	8,043700	HKD	8,625750	HKD
1 EUR	162,739200	JPY	155,733551	JPY
1 EUR	1,035500	USD	1,104650	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM EURO EQUITIES RDT – DBI

2.1.RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :
12 décembre 2019 – 17 décembre 2019

Prix de souscription initial :
Classe C : 100 euros
Classe IC : 1.000 euros
Classe D : 100 euros
Classe ID : 1.000 euros
Classe SID : 1.000 euros
Classe SIC : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :
Classe C : 2.500 euros
Classe IC : 500.000 euros
Classe D : 2.500 euros
Classe ID : 500.000 euros
Classe SID : 20.000.000 euros
Classe SIC : 1.000 euros

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). Le compartiment maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique et sectoriel.

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment Euro Equities RDT - DBI, après déduction des frais, commissions et provisions afin qu'ils puissent bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice de référence est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE durant une période transitoire.

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :
Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées établies dans des pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU), pour un minimum de 90 % de l'actif net du compartiment. Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Liquidités :
Le compartiment peut posséder des liquidités dans ses actifs autorisés.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :
Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures et options sur change, indices et actions et change à terme) sont susceptibles de faire diminuer le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. Les dérivés sur change sont utilisés uniquement à des fins de couverture. L'exposition globale du compartiment via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 120% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :
Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Critères extra-financiers :
Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance, et bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable il contiendra une proposition minimale de 30% de son actif net d'investissements durables. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être l'unique facteur déterminant de cette prise de décision.

Un investissement durable, ou sustainable investment s'analyse au regard de trois piliers : (i) sa contribution à un objectif environnemental ou social, (ii) se faisant sans causer de préjudice important et (iii) en appliquant des pratiques de bonne gouvernance.
Cette définition repose sur des données fournies par le prestataire MSCI ESG Research. Des précisions sont disponibles dans le document « Définition des investissements durables » sur notre site internet : https://am.be.rothschildandco.com/

Concernant les émetteurs privés, l'approche des investissements durables de la société de gestion prend en compte:

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficience énergétique, accès aux soins, …) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Le fonds considère un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets…) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production…) dans le cadre de son approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment sont les suivantes :

- Le respect de son cadre commun d'exclusions
  - Exclusions réglementaires : armes controversées et sanctions internationales
  - Exclusions discrétionnaires : Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et charbon thermique

- L'intégration des critères ESG matériels dans les processus d'analyse Une évaluation combinant les critères financiers et ESG : l'intégration des critères ESG s'adapte au processus d'analyse de chaque expertise de gestion et peut s'appliquer aussi bien au niveau sectoriel qu'au niveau émetteurs, au niveau société de gestion et/ou OPC, selon les classes d'actifs.

- Le respect d'exigences durables au niveau du portefeuille
  - Objectif de note ESG minimum de BBB
  - Minimum d'investissements taxonomiques et d'investissements durables
    - o Couverture en notations ESG minimale : 90% de la quote-part de l'actif net
    - o La note ESG du portefeuille est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus.

Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co. Notamment, un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lesquels le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, sous-munitions et/ou munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Les critères définis font l'objet de contrôles des équipes risques et conformité dans une approche pré et post trade.

Les investissements suivront la politique ESG accessible sur le site https://am.be.rothschildandco.com

L'univers d'investissement du portefeuille est EURO STOXX Total Market Index (BKXE index), un indice actions de la zone euro. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés;

ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays hors OCDE.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable et sur la base des analyses réalisées par notre pôle d'analyse financière et extra-financière.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés). L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.be.rothschildandco.com /.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum d'alignement de 0% des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement (PAI) sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives :

- Emetteurs privés :
  - Changement climatique
    - Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - La diversité des genres au sein du conseil d'administration (PAI 13)
  - L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)
  -

Dans le cadre de la prise en compte des PAI obligatoires et la définition des PAI optionnels et prioritaires, la société de gestion a eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research. La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de l'approche durable du fonds.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de prise en compte des incidences négatives, accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles en annexe du Prospectus

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif ou pour faire face à des demandes de rachat, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.
Le compartiment pourra également acquérir des devises par le biais d'un prêt de type « face à face ». Les engagements en rapport avec des contrats d'options, des achats et ventes de contrats à terme ne sont pas considérés comme des emprunts pour le calcul de la présente limite d'investissement.

2.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, succursale belge de Rothschild & Co Martin Maurel
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

2.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management Belgium
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

2.1.6. Indice et benchmark

L'indice de référence du fonds est le Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice n'est pas utilisé en lien avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment. Cet indice de référence est calculé par Stoxx Ltd et est disponible sur le site www.stoxx.com. Stoxx Ltd est inscrit au registre des administrateurs de référence de l'AEMF.

2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment R CO WM RDT DBI EURO EQUITIES est investi en actions des pays participants à l'Union Monétaire Européenne tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT. La politique d'investissement est basée sur une répartition géographique et sectorielle proche des capitalisations boursières des pays concernés avec pour indice de référence l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis (SX5T). En termes de zones géographiques, le compartiment R-co WM Euro Equities RDT – DBI était investi à fin décembre 2024 à hauteur de 42,8% en actions françaises ; 26,2% en actions allemandes ; 17,7% en actions hollandaises et pour 13,3% en actions des autres pays de la zone Euro.

D'un point de vue sectoriel, le fonds enregistrait des surpondérations dans les secteurs de la technologique, des matériaux, des services de communication. Les principales sous-pondérations hors du secteur de l'immobilier étaient les financières, des services aux collectivités, de la santé et de la consommation de base.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 44,9%.

2.1.8. Politique future

Le compartiment R CO WM RDT DBI EURO EQUITIES demeurera investi en actions de la zone EMU et préservera une large répartition des risques. Cette politique d'investissement de diversification sectorielle sera poursuivie tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

2.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer, ainsi, l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise. Description des risques jugés significatifs et pertinents tels qu'évalués par le compartiment :

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque consiste ici en ce que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Plus précisément le compartiment peut connaître : - Des risques liés aux investissements en actions de la zone euro, - Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale. De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.
Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité

	par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.
Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.
Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)	La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du fonds pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG.
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non-restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

2.1.10. Affectation des résultats

Le régime RDT impose de distribuer au moins 90% des revenus distribuables. En accord avec toutes les exigences, Le fonds n'a pas d'investissements dans des sociétés bénéficiant d'un régime fiscal spécial, ni dans celles qui sont constituées en paradis fiscal. Le dividende est donc déductible à 100%.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :
Dividende : 4.55 EUR pour la classe D,

2.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 1: Schéma du bilan		
	TOTAL ACTIF NET	**69.257.669,83**	**26.505.917,97**
I.	**Actifs immobilisés**		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**68.507.557,83**	**26.434.806,43**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	68.507.557,83	26.434.806,43
a.	Actions	68.507.557,83	26.434.806,43
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	**Créances et dettes à plus d'un an**		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**496.578,68**	**-18.873,69**
A.	Créances	633.589,84	70.172,63
a.	Montants à recevoir	533.801,39	
b.	Avoirs fiscaux	99.788,45	70.172,63
B.	Dettes	-137.011,16	-89.046,32
e.	Autres (-)	-137.011,16	-89.046,32
V.	**Dépôts et liquidités**	**253.533,32**	**89.985,23**
A.	Avoirs bancaires à vue	253.533,32	89.985,23
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**69.257.669,83**	**26.505.917,97**
A.	Capital	57.950.343,37	19.276.902,48
B.	Participations au résultat	1.552.093,43	21.267,31
C.	Résultat reporté	7.229.015,49	2.456.540,99
D.	Résultat de l'exercice	2.526.217,54	4.751.207,19

	Section 2: Postes Hors Bilan	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
I.	**Sûretés réelles (+/-)**		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	**Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)**		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	**Montants notionnels des contrats de swap (+)**		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	**Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)**		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	**Montants non appelés sur actions**		
VII.	**Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions**		
VIII.	**Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions**		
IX.	**Instruments financiers prêtés**		

2.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 3: Schéma du compte de résultats		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**2.181.212,60**	**4.338.166,64**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.181.209,05	4.338.170,71
a.	Actions	2.181.209,05	4.338.170,71
	Gain réalisé	1.488.690,59	1.692.864,30
	Perte réalisée	-908.256,03	-307.092,46
	Gain/Perte non-réalisé	1.600.774,49	2.952.398,87
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	3,55	-4,07
b.	Autres positions et opérations de change	3,55	-4,07
iv.	Autres	3,55	-4,07
	Gain /Perte réalisée	3,55	-4,07
II.	**Produits et charges des placements**	**900.688,99**	**765.560,42**
A.	Dividendes	947.222,20	785.948,54
B.	Intérêts (+/-)	11.298,10	5.993,65
b.	Dépôts et liquidités	11.298,10	5.993,65
	Intérêts d'emprunts (-)	-82,32	-3,09
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-57.748,99	-26.378,68
	D'origine belge	-4.265,03	-3.979,04
	D'origine étrangère	-53.483,96	-22.399,64
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-555.684,05**	**-352.519,87**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-112.531,42	-25.613,02
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-28.639,66	-18.522,98
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-358.521,38	-257.866,51
a.	Gestion financière	-346.151,87	-249.380,58
	Classe C (Cap)	-180.403,34	-85.459,43
	Classe D (Dis)	-86.724,09	-122.353,42
	Classe IC (Cap)	-2.001,96	
	Classe ID (Dis)	-77.022,48	-41.567,73
b.	Gestion administrative et comptable	-12.369,51	-8.485,93
E.	Frais administratifs (-)	-19.630,37	-29.279,54
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-9.590,38	-776,06
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	2.666,67	-2.333,34
H.	Services et biens divers (-)	-18.158,99	-12.717,04
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-9.670,74	-1.582,47
	Classe C (Cap)	-3.437,31	-482,59
	Classe D (Dis)	-3.135,68	-667,44
	Classe IC (Cap)	-9,85	
	Classe ID (Dis)	-3.087,90	-432,44
K.	Autres charges (-)	-1.607,78	-3.828,91
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	**345.004,94**	**413.040,55**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**2.526.217,54**	**4.751.207,19**
VI.	**Impôts sur le résultat**		
VII.	**Résultat de l'exercice**	**2.526.217,54**	**4.751.207,19**

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 4: Affectation et prélèvements		
I.	**Bénéfice (Pertes) à affecter**	**11.307.326,46**	**7.229.015,49**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	7.229.015,49	2.456.540,99
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.526.217,54	4.751.207,19
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.552.093,43	21.267,31
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**		
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-10.197.033,28**	**-7.229.015,49**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-1.110.293,18**	

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
Actions							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	8.167	EUR	48,25	394.057,75		0,58%	0,57%
ELIA GROUP	9.305	EUR	74,40	692.292,00		1,01%	1,00%
				1.086.349,75		**1,59%**	**1,57%**
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	3.361	EUR	236,80	795.884,80		1,16%	1,15%
ALLIANZ-NOM-	8.603	EUR	295,90	2.545.627,70		3,72%	3,68%
BASF SE	15.638	EUR	42,46	663.989,48		0,97%	0,96%
BMW	4.050	EUR	78,98	319.869,00		0,47%	0,46%
COMMERZBANK AG	40.948	EUR	15,72	643.907,30		0,94%	0,93%
DEUTSCHE BOERSE	3.589	EUR	222,40	798.193,60		1,17%	1,15%
DEUTSCHE POST AG	18.745	EUR	33,98	636.955,10		0,93%	0,92%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	68.402	EUR	28,89	1.976.133,78		2,88%	2,85%
INFINEON	10.106	EUR	31,40	317.328,40		0,46%	0,46%
MERCEDES BENZ AG	5.901	EUR	53,80	317.473,80		0,46%	0,46%
MERCK	4.522	EUR	139,90	632.627,80		0,92%	0,91%
MUNCHENER-NOM	2.194	EUR	487,10	1.068.697,40		1,56%	1,54%
RHEINMETALL	1.540	EUR	614,60	946.484,00		1,38%	1,37%
SAP SE	19.573	EUR	236,30	4.625.099,90		6,75%	6,68%
SIEMENS-NOM-	10.087	EUR	188,56	1.902.004,72		2,78%	2,75%
				18.190.276,78		**26,55%**	**26,26%**
Espagne							
BANCO BILBAO	48.259	EUR	9,45	456.144,07		0,67%	0,66%
BANCO SANTANDER	253.384	EUR	4,46	1.131.232,87		1,65%	1,63%
IBERDROLA SA	32.464	EUR	13,30	431.771,20		0,63%	0,62%
INDUSTRIA DE DISENO	16.260	EUR	49,64	807.146,40		1,18%	1,17%
				2.826.294,54		**4,13%**	**4,08%**
France							
AIR LIQUIDE	15.426	EUR	156,92	2.420.647,92		3,53%	3,50%
AXA	32.258	EUR	34,32	1.107.094,56		1,62%	1,60%
BNP	13.438	EUR	59,22	795.798,36		1,16%	1,15%
CAPGEMINI	6.719	EUR	158,15	1.062.609,85		1,55%	1,53%
CARREFOUR SA	49.450	EUR	13,73	678.948,50		0,99%	0,98%
DASSAULT SYSTEMES SE	28.209	EUR	33,50	945.001,50		1,38%	1,36%
ESSILOR LUX	2.405	EUR	235,60	566.618,00		0,83%	0,82%
HERMES	796	EUR	2.322,00	1.848.312,00		2,70%	2,67%
KERING	1.366	EUR	238,25	325.449,50		0,48%	0,47%
L OREAL	6.884	EUR	341,85	2.353.295,40		3,44%	3,40%
LVMH MOET HENNESSY	6.222	EUR	635,50	3.954.081,00		5,77%	5,71%
MICHELIN N	12.312	EUR	31,80	391.521,60		0,57%	0,57%
PERNOD-RICARD	2.823	EUR	109,00	307.707,00		0,45%	0,44%
SAFRAN	6.216	EUR	212,10	1.318.413,60		1,92%	1,90%
SAINT-GOBAIN	9.161	EUR	85,70	785.097,70		1,15%	1,13%
SANOFI	20.328	EUR	93,74	1.905.546,72		2,78%	2,75%
SCHNEIDER ELECTRIC	11.331	EUR	240,90	2.729.637,90		3,98%	3,94%
TOTALENERGIES SE	46.849	EUR	53,37	2.500.331,13		3,65%	3,61%
VEOLIA ENVIRON.	13.643	EUR	27,11	369.861,73		0,54%	0,53%
VINCI SA	9.658	EUR	99,74	963.288,92		1,41%	1,39%
				27.329.262,89		**39,89%**	**39,46%**
Irlande							
LINDE PLC NPV -NEW-	2.500	USD	418,67	1.010.791,89		1,48%	1,46%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
				1.010.791,89		**1,48%**	**1,46%**
Italie							
ENEL NEW	36.793	EUR	6,89	253.356,60		0,37%	0,37%
ENI SPA	34.724	EUR	13,09	454.537,16		0,66%	0,66%
INTESA SANPAOLO	201.973	EUR	3,86	780.221,70		1,14%	1,13%
UNICREDIT SPA	29.832	EUR	38,52	1.149.277,80		1,68%	1,66%
				2.637.393,26		**3,85%**	**3,81%**
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	392	EUR	1.437,00	563.304,00		0,82%	0,81%
AIRBUS	15.765	EUR	154,78	2.440.106,70		3,56%	3,52%
ASM INTERNATIONAL	1.658	EUR	558,80	926.490,40		1,35%	1,34%
ASML HOLDING NV	8.380	EUR	678,70	5.687.506,00		8,30%	8,21%
FERRARI NV	1.608	EUR	412,40	663.139,20		0,97%	0,96%
ING GROUP	66.805	EUR	15,13	1.010.759,65		1,48%	1,46%
KONINKLIJKE AHOLD	12.821	EUR	31,49	403.733,29		0,59%	0,58%
PROSUS NV	39.891	EUR	38,35	1.529.819,85		2,23%	2,21%
STELLANTIS N.V.	60.689	EUR	12,59	764.074,51		1,12%	1,10%
UNIVERSAL MUSIC	24.006	EUR	24,72	593.428,32		0,87%	0,86%
WOLTERS KLUWER	5.267	EUR	160,40	844.826,80		1,23%	1,22%
				15.427.188,72		**22,52%**	**22,28%**
Total - Actions				***68.507.557,83***		***100,00%***	***98,92%***
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				**68.507.557,83**		**100,00%**	**98,92%**
Total - portefeuille				**68.507.557,83**		**100,00%**	**98,92%**
Collatéral				**0,00**			**0,00%**
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		836,04			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		252.697,13			0,36%
Banque Degroof Petercam interests		USD		0,15			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				**253.533,32**			**0,37%**
Total - Dépôts et Liquidités				**253.533,32**			**0,37%**
Créances et dettes diverses				**496.578,68**			**0,72%**
Autres				**0,00**			**0,00%**
Actif Net Total				**69.257.669,83**			**100,00%**

2.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	39,88%
ALLEMAGNE	26,55%
PAYS-BAS	22,52%
ESPAGNE	4,13%
ITALIE	3,85%
BELGIQUE	1,59%
IRLANDE	1,48%
Total	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	12,74%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,12%
TEXTILE & HABILLEMENT	9,63%
BANQUES	8,71%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,97%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,89%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	5,49%
PRODUITS CHIMIQUES	4,50%
PETROLE & DERIVES	4,31%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,03%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,98%
TELECOMMUNICATIONS	2,88%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	2,78%
DISTRIBUTION	2,64%
SOURCES D'ENERGIE	2,55%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	2,55%
DIFFUSION & EDITION	2,10%
VEHICULES ROUTIERS	1,90%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,12%
BOISSONS & TABACS	1,02%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,93%
BIENS DE CONSOMMATION	0,59%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,57%
TOTAL	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	11.582.577,19	39.732.671,76	51.315.248,95
Ventes	6.286.671,50	5.137.035,10	11.423.706,60
Total 1	**17.869.248,69**	**44.869.706,86**	**62.738.955,55**
Souscriptions	18.252.077,67	39.095.675,33	57.347.753,00
Remboursements	11.817.660,23	4.463.002,70	16.280.662,93
Total 2	**30.069.737,90**	**43.558.678,03**	**73.628.415,93**
Moyenne de référence de l'actif net total	30.096.152,25	40.580.898,70	35.367.172,32
Taux de rotation	**-40,54%**	**3,23%**	**-30,79%**

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
Classe	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C	34.107,47	11.936,49	61.131,76	9.819,97	16.524,78	54.426,95	227.263,56	21.669,30	260.021,22
D	36.417,55	54.008,04	93.805,94	32.970,16	40.295,29	86.480,80	45.769,63	75.913,24	56.337,20
IC			0,00	0,00	0,00	0,00	1.050,00	515,49	534,51
ID	6.084,77	8.537,46	6.541,76	1.534,39	1.583,03	6.493,12	10.739,01	1.409,88	15.822,25
TOTAL			**161.479,45**			**147.400,87**			**332.715,18**

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
C	3.945.512,51	1.386.007,53	1.319.872,79	2.187.988,90	36.238.086,55	3.434.522,61
D	3.518.803,30	5.445.683,48	3.851.637,67	4.682.681,88	5.975.971,62	10.405.894,30
IC			0,00	0,00	1.050.000,00	507.892,17
ID	6.349.379,69	8.794.622,40	1.779.015,79	1.835.988,96	14.083.694,83	1.932.353,85
TOTAL	**13.813.695,50**	**15.626.313,41**	**6.950.526,25**	**8.706.659,74**	**57.347.753,00**	**16.280.662,93**

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C	23.692.137,45	117,73	26.505.917,97	142,01	69.257.669,83	156,95
D		103,08		123,3		128,72
IC		0		0		996,37
ID		1.043,4		1.249,55		1.305,98
TOTAL	**23.692.137,45**		**26.505.917,97**		**69.257.669,83**	

2.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe C

Rendement annuel :

L'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index) est utilisé dans la gestion du compartiment est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe D

Rendement annuel :

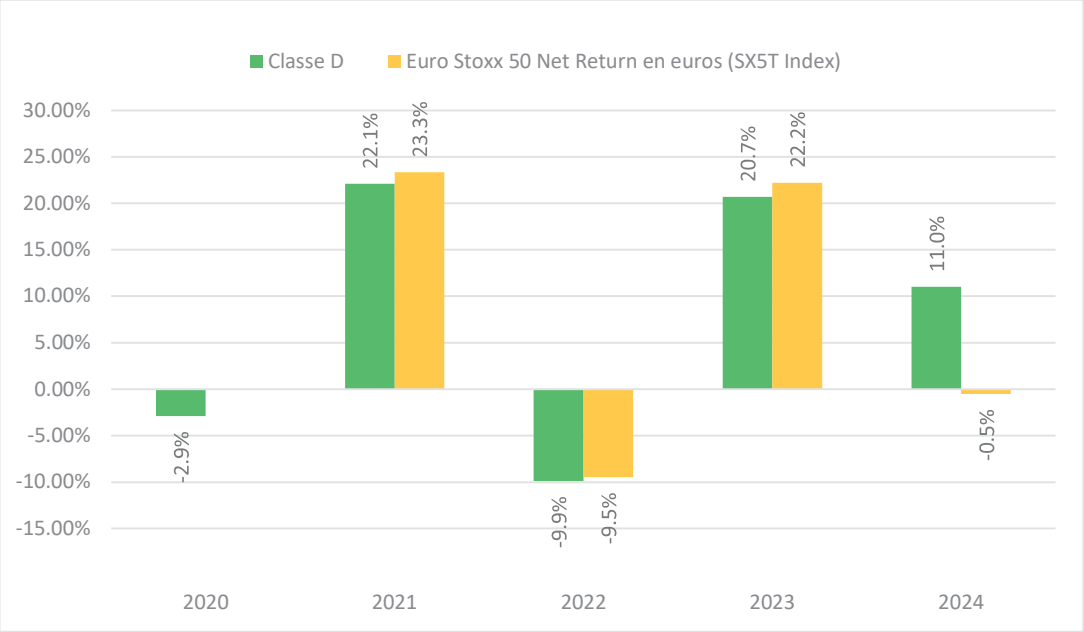

L'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index) est utilisé dans la gestion du compartiment est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe ID

Rendement annuel :

L'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index) est utilisé dans la gestion du compartiment est utilisé dans la gestion du compartiment

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Euro Stoxx 50 Net Return en euros (SX5T Index)	11,01 % (en EUR)	7,92 % (en EUR)			17/07/2020	

Classe C

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe C	10,49 % (en EUR)	6,41 % (en EUR)			17/07/2020	10,66 % (en EUR)

Classe D

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe D	11,01 % (en EUR)	6,33 % (en EUR)			17/12/2019	7,21 % (en EUR)

Classe ID

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe ID	11,72 % (en EUR)	6,93 % (en EUR)			17/12/2019	7,85 % (en EUR)

2.10. FRAIS

Frais récurrents

		BE6322537778 Action C EUR	BE6322538784 Action IC EUR	BE6317779724 Action ID EUR	BE6317777702 Action D EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,48%	0,90%	0,90%	1,50%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%

		BE6344871049 Action SIC EUR	BE6318953823 Action SID EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%	0,74%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,14%	0,14%

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe D	3,49 EUR
2021 classe ID	42,13 EUR
2022 classe D	1,00 EUR
2022 classe ID	15,93 EUR
2023 classe D	7,63 EUR
2023 classe ID	83,88 EUR

2.11.2. Transparence en matière de durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance, mais n'a pas pour objectif un investissement durable. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être l'unique facteur déterminant de cette prise de décision. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co. Notamment, un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lesquels le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, sous-munitions et/ou munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Les critères définis font l'objet de contrôles des équipes risques et conformité dans une approche pré et post trade.

Les investissements suivront la politique ESG accessible sur le site https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

L'univers d'investissement du portefeuille est EURO STOXX Total Market Index (BKXE index), un indice actions de la zone euro. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés;

ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays hors OCDE.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.
Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable et sur la base des analyses réalisées par notre pôle d'analyse financière et extra-financière.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés). L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable. Au 31/12/2021, il avait une proportion de 2,78% d'investissements durables avec un objectif environnemental dans les activités économiques qui sont qualifiées d'écologiquement durable selon la taxonomie de l'Union européenne. Au sein de ces investissements durables, le respect des garanties minimales dont le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'est appliqué. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les risques en matière de durabilité ont été intégrés dans la décision d'investissement, tels qu'exposés dans la documentation règlementaire du fonds, et via les politiques d'exclusions, la notation ESG du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Les grands principes de la politique ESG, sur l'exercice 2021, sont :

- Le respect d'un socle commun d'exclusions :
  - Exclusions réglementaires : armes controversées et sanctions internationales
  - Exclusions du Groupe Rothschild & Co : principes fondamentaux et principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique
- Le respect de contraintes d'investissement liées à l'ESG :
  - Notation ESG de nos portefeuilles supérieure ou égale à BBB
- L'intégration de critères ESG dans nos analyses fondamentales
- Un dialogue et une politique d'engagement active qui s'articule autour :
  - D'une politique de vote respectueuse des principes d'investissement responsable et d'un dialogue avec les émetteurs et sociétés de gestion partenaires, et
  - De notre adhésion à des initiatives de place de promotion de l'investissement durable et d'engagement collaboratives

- Le développement d'indicateurs climat et de reporting ESG :
- Le profil ESG détaillé du fonds
- L'intensité carbone
- Le profil transition

Le reporting ESG du fonds figure en annexe du présent rapport annuel.
Les principales sources d'information utilisées sont :
- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données ESG et carbone
- Ethifinance, que nous utilisons en complément sur le périmètre du crédit
- Des papiers de recherches, pris en compte dans le cadre de nos analyses internes
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

Objectifs environnementaux
Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du rapport.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES RDT - DBI

3.1.RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :
12 décembre 2019 – 17 décembre 2019

Prix de souscription initial :
Classe C : 100 euros
Classe IC : 1.000 euros
Classe D : 100 euros
Classe ID : 1.000 euros
Classe SID : 1.000 euros
Classe SIC : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :
Classe C : 2.500 euros
Classe IC : 500.000 euros
Classe D : 2.500 euros
Classe ID : 500.000 euros
Classe SID : 20.000.000 euros
Classe SIC : 1.000 euros

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les actions internationales, y compris de pays « émergents ». Le compartiment maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique et sectoriel.

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment World Equities RDT-DBI, après déduction des frais, commissions et provisions afin qu'ils puissent bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée.

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :
Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées établies dans des pays développés et émergents, pour un minimum de 90% de l'actif net du compartiment. Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Liquidités :
Le compartiment peut posséder des liquidités dans ses actifs autorisés.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :
Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures, options sur change et actions avec change à terme) sont susceptibles de faire diminuer le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. L'exposition globale du compartiment via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 100% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :
Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Techniques d'emprunts :
Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif ou pour faire face à des demandes de rachat, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.
Le compartiment pourra également acquérir des devises par le biais d'un prêt de type « face à face ». Les engagements en rapport avec des contrats d'options, des achats et ventes de contrats à terme ne sont pas considérés comme des emprunts pour le calcul de la présente limite d'investissement

3.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, succursale belge de Rotschild & Co Martin Maurel
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

3.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management Belgium
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

3.1.6. Indice et benchmark

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice de référence est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE durant une période transitoire.

3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

En termes de zones géographiques, la part en actions du compartiment R-co World Equities RDT – DBI était investie à fin décembre 2024 à hauteur de 69.5% en actions américaines, 8.9% sur la zone Euro, 7.8% sur l'Europe hors zone Euro, 4.5% sur le Japon, 7.5% sur l'Asie hors Japon et le solde sur les autres zones géographiques. Nous étions surpondérés sur l'Europe au sens large et à l'inverse, étions sous-pondérés sur l'Asie ex Japon ainsi que sur l'Océanie et les pays « émergents » hors Asie sur lesquels nous étions presque totalement absents.

D'un point de vue sectoriel, les principales surpondérations portaient sur les secteurs de la technologie, la santé, services de communication, et la consommation discrétionnaire. A l'inverse, en plus du secteur de l'immobilier sur lequel nous ne sommes pas présents, nous étions sous-pondérés principalement sur les services aux collectivités, les financières, et les matériaux.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 27.6%.

3.1.8. Politique future

Le compartiment R-co WM World Equities RDT = DBI demeurera investi en actions internationales en maintenant une politique d'investissement de diversification géographique et sectorielle et en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

3.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer, ainsi, l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise. Description des risques jugés significatifs et pertinents tels qu'évalués par le compartiment :

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions Plus précisément le compartiment peut connaître : Des risques liés aux investissements en actions, Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Un risque de volatilité liée à l'investissement sur les marchés actions internationales, y compris de pays « émergents ». A ce titre, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le compartiment interviendra peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque de liquidité (actions)	Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.
Risque de change (risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change)	Le compartiment est investi sur des marchés largement diversifiés (répartition mondiale sur des pays développés), raison pour laquelle une partie importante du portefeuille est sensible aux variations des taux de change. En principe le risque de change n'est pas couvert. Néanmoins le compartiment se réserve le droit d'utiliser des instruments financiers dérivés afin de couvrir des risques de change. Les montants liés au change seront calculés sur la base du taux de change en vigueur lors du rachat, de l'émission ou de la conversion.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale.

	De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.
Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.
Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

3.1.10. Affectation des résultats

Le régime RDT impose de distribuer au moins 90% des revenus distribuables. En accord avec toutes les exigences, Le fonds n'a pas d'investissements dans des sociétés bénéficiant d'un régime fiscal spécial, ni dans celles qui sont constituées en paradis fiscal. Le dividende est donc déductible à 100%.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant:
Dividende : 38.86 EUR pour la classe ID,
Dividende : 41.62 EUR pour la classe SID,
Dividende : 2.92 EUR pour la classe D.

3.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 1: Schéma du bilan		
	TOTAL ACTIF NET	**789.218.714,83**	**488.975.240,22**
I.	**Actifs immobilisés**		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**744.544.002,57**	**457.004.204,63**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	744.544.002,57	457.004.204,63
a.	Actions	744.544.002,57	457.004.204,63
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	**Créances et dettes à plus d'un an**		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**1.167.428,29**	**1.374.250,20**
A.	Créances	2.664.190,52	3.115.745,81
a.	Montants à recevoir	308.180,72	1.317.000,86
b.	Avoirs fiscaux	176.978,61	109.032,14
d.	Autres	2.179.031,19	1.689.712,81
B.	Dettes	-1.496.762,23	-1.741.495,61
a.	Montants à payer (-)	-109.928,93	-969.516,73
c.	Emprunts (-)		-1,14
e.	Autres (-)	-1.386.833,30	-771.977,74
V.	**Dépôts et liquidités**	**43.507.283,97**	**30.596.785,39**
A.	Avoirs bancaires à vue	43.507.283,97	30.596.785,39
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**789.218.714,83**	**488.975.240,22**
A.	Capital	569.500.527,49	416.938.049,03
B.	Participations au résultat	2.171.582,16	1.209.406,72
C.	Résultat reporté	72.037.191,19	9.035.455,66
D.	Résultat de l'exercice	145.509.413,99	61.792.328,81

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 2: Postes Hors Bilan		
	Postes hors bilan	35.814.550,36	25.740.030,54
I.	**Sûretés réelles (+/-)**		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	**Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)**		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**	**35.814.550,36**	**25.740.030,54**
A.	Contrats à terme achetés	35.814.550,36	25.740.030,54
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	**Montants notionnels des contrats de swap (+)**		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	**Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)**		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	**Montants non appelés sur actions**		
VII.	**Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions**		
VIII.	**Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions**		
IX.	**Instruments financiers prêtés**		

3.3.COMPTE DE RÉSULTATS

	Section 3: Schéma du compte de résultats	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**139.671.895,13**	**57.127.641,09**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	137.421.948,98	54.603.714,53
a.	Actions	137.421.948,98	54.603.714,53
	Gain réalisé	18.099.547,52	2.779.836,75
	Perte réalisée	-10.880.761,47	-4.104.317,99
	Gain/Perte non-réalisé	130.203.162,93	55.928.195,77
D.	Autres valeurs mobilières	74.131,33	
	Gain réalisé	74.131,33	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	1.704.601,24	2.652.718,82
I.	Sur indices financiers	1.704.601,24	2.652.718,82
ii.	Contrats à terme	1.704.601,24	2.652.718,82
	Gain /Perte réalisée	2.703.048,85	2.738.033,94
	Gain /Perte non-réalisée	-998.447,61	-85.315,12
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	471.213,58	-128.792,26
b.	Autres positions et opérations de change	471.213,58	-128.792,26
iv.	Autres	471.213,58	-128.792,26
	Gain /Perte réalisée	471.213,58	-128.792,26
II.	**Produits et charges des placements**	**10.532.438,83**	**7.122.796,47**
A.	Dividendes	10.447.392,20	7.272.049,87
B.	Intérêts (+/-)	1.302.933,06	821.310,86
b.	Dépôts et liquidités	1.302.933,06	821.310,86
	Intérêts d'emprunts (-)		-135.410,85
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.217.886,43	-835.153,41
	D'origine belge	-4.999,95	-3.822,53
	D'origine étrangère	-1.212.886,48	-831.330,88
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-4.694.919,97**	**-2.458.108,75**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-340.389,57	-138.359,61
B.	Charges financières (-)	-7.768,92	-9.149,46
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-373.139,17	-230.027,20
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.780.677,67	-1.979.733,15
a.	Gestion financière	-3.637.518,79	-1.888.009,83
	Classe C (Cap)	-701.313,25	-40.793,24
	Classe D (Dis)	-718.395,20	-493.943,40
	Classe IC (Cap)	-60.189,89	-6.456,95
	Classe ID (Dis)	-473.389,32	-134.758,63
	Classe SID (Dis)	-1.684.231,13	-1.212.057,61
b.	Gestion administrative et comptable	-143.158,88	-91.723,32
E.	Frais administratifs (-)	-33.545,34	-27.786,23
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-9.958,37	-1.629,75
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.666,65	8.153,59
H.	Services et biens divers (-)	-26.174,33	-18.708,71
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-77.830,32	-28.179,09
	Classe C (Cap)	-4.127,29	48,23
	Classe D (Dis)	-8.688,15	-1.996,09
	Classe IC (Cap)	-1.823,65	15,62
	Classe ID (Dis)	-5.820,35	402,89
	Classe SID (Dis)	-57.370,88	-26.649,74
K.	Autres charges (-)	-43.769,63	-32.689,14
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	**5.837.518,86**	**4.664.687,72**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**145.509.413,99**	**61.792.328,81**

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	145.509.413,99	61.792.328,81

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 4: Affectation et prélèvements		
I.	**Bénéfice (Pertes) à affecter**	**219.718.187,34**	**72.037.191,19**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	72.037.191,19	9.035.455,66
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	145.509.413,99	61.792.328,81
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	2.171.582,16	1.209.406,72
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**		
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-203.682.508,72**	**-72.037.191,19**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-16.035.678,62**	

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
Actions							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	17.741	EUR	48,25	856.003,25		0,11%	0,11%
				856.003,25		**0,11%**	**0,11%**
Canada							
CANADIAN PACIFIC	47.485	CAD	104,08	3.318.609,23		0,45%	0,42%
ROYAL BANK CANADA	13.848	CAD	173,32	1.611.640,33		0,22%	0,20%
SHOPIFY INC -A-	19.969	USD	106,33	2.050.510,64		0,28%	0,26%
				6.980.760,20		**0,94%**	**0,88%**
Suisse							
ABB-NOM-NEW	73.922	CHF	49,07	3.865.259,25		0,52%	0,49%
CHUBB	10.025	USD	276,30	2.674.946,89		0,36%	0,34%
FINANCIERE RICHEMONT	25.307	CHF	137,90	3.718.722,68		0,50%	0,47%
NESTLE NOM	62.533	CHF	74,88	4.989.579,67		0,67%	0,63%
NOVARTIS-NOM-	21.220	CHF	88,70	2.005.662,53		0,27%	0,25%
ROCHE HOLDING -GE-	8.332	CHF	255,50	2.268.449,04		0,30%	0,29%
UBS GROUP AG	124.582	CHF	27,73	3.681.239,13		0,49%	0,47%
ZURICH INS GR	5.248	CHF	538,80	3.013.077,31		0,40%	0,38%
				26.216.936,50		**3,52%**	**3,32%**
Chine (République populaire)							
CHINA CONSTRUCT BK	3.994.000	HKD	6,48	3.217.564,06		0,43%	0,41%
PING AN INSURANCE	520.000	HKD	46,05	2.976.988,20		0,40%	0,38%
				6.194.552,26		**0,83%**	**0,78%**
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	10.683	EUR	295,90	3.161.099,70		0,42%	0,40%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	94.730	EUR	28,89	2.736.749,70		0,37%	0,35%
MERCEDES BENZ AG	27.175	EUR	53,80	1.462.015,00		0,20%	0,19%
SAP SE	18.270	EUR	236,30	4.317.201,00		0,58%	0,55%
SIEMENS-NOM-	13.578	EUR	188,56	2.560.267,68		0,34%	0,32%
				14.237.333,08		**1,91%**	**1,80%**
Danemark							
NOVO NORDISK B	65.255	DKK	624,20	5.462.090,05		0,73%	0,69%
				5.462.090,05		**0,73%**	**0,69%**
France							
AIR LIQUIDE	32.088	EUR	156,92	5.035.248,96		0,68%	0,64%
AXA	74.220	EUR	34,32	2.547.230,40		0,34%	0,32%
BNP	70.767	EUR	59,22	4.190.821,74		0,56%	0,53%
ESSILOR LUX	11.800	EUR	235,60	2.780.080,00		0,37%	0,35%
L OREAL	7.788	EUR	341,85	2.662.327,80		0,36%	0,34%
LVMH MOET HENNESSY	12.078	EUR	635,50	7.675.569,00		1,03%	0,97%
SANOFI	31.907	EUR	93,74	2.990.962,18		0,40%	0,38%
SCHNEIDER ELECTRIC	20.809	EUR	240,90	5.012.888,10		0,67%	0,64%
TOTALENERGIES SE	67.065	EUR	53,37	3.579.259,05		0,48%	0,45%
				36.474.387,23		**4,90%**	**4,62%**
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	31.720	GBP	104,68	4.016.025,16		0,54%	0,51%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
BAE SYSTEMS	126.775	GBP	11,48	1.761.019,45		0,24%	0,22%
BP PLC	195.650	GBP	3,93	929.976,42		0,12%	0,12%
DIAGEO	55.277	GBP	25,38	1.696.485,10		0,23%	0,21%
HSBC HOLDINGS	478.315	GBP	7,85	4.543.066,88		0,61%	0,58%
NATIONAL GRID PLC	113.164	GBP	9,50	1.300.263,67		0,17%	0,16%
RELX PLC	74.233	GBP	36,29	3.258.243,31		0,44%	0,41%
RIO TINTO-LONDON-	84.726	GBP	47,23	4.839.875,40		0,65%	0,61%
SHELL PLC	78.713	EUR	30,11	2.370.442,00		0,32%	0,30%
UNILEVER PLC	39.634	GBP	45,48	2.180.157,62		0,29%	0,28%
VODAFONE GROUP	1.584.822	GBP	0,68	1.309.184,12		0,18%	0,17%
				28.204.739,13		**3,79%**	**3,57%**
Hongkong							
AIA GROUP LTD	407.400	HKD	56,30	2.851.501,17		0,38%	0,36%
HONG KONG EXCH CLEAR	83.700	HKD	294,80	3.067.588,30		0,41%	0,39%
				5.919.089,47		**0,79%**	**0,75%**
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	17.888	USD	351,79	6.077.083,07		0,82%	0,77%
EATON CORP -ADR-	12.201	USD	331,87	3.910.329,18		0,53%	0,50%
LINDE PLC NPV -NEW-	19.618	USD	418,67	7.931.886,10		1,07%	1,01%
MEDTRONIC PLC	23.862	USD	79,88	1.840.749,94		0,25%	0,23%
				19.760.048,29		**2,65%**	**2,50%**
Inde							
INFOSYS SP ADR	82.071	USD	21,92	1.737.321,41		0,23%	0,22%
RELIANCE IND GDR	28.992	EUR	54,40	1.577.164,80		0,21%	0,20%
				3.314.486,21		**0,45%**	**0,42%**
Italie							
ENEL NEW	208.256	EUR	6,89	1.434.050,82		0,19%	0,18%
INTESA SANPAOLO	496.989	EUR	3,86	1.919.868,51		0,26%	0,24%
				3.353.919,33		**0,45%**	**0,42%**
Japon							
DAIICHI SANKYO CO	62.600	JPY	4.352	1.674.060,09		0,22%	0,21%
DAIKIN	10.800	JPY	18.660	1.238.349,46		0,17%	0,16%
FUJITSU LTD	60.000	JPY	2.800	1.032.142,23		0,14%	0,13%
HITACHI LTD	160.200	JPY	3.937	3.875.571,47		0,52%	0,49%
KEYENCE CORP	6.700	JPY	64.630	2.660.827,88		0,36%	0,34%
MITSUBISHI	367.800	JPY	1.846	4.172.066,72		0,56%	0,53%
NINTENDO	23.800	JPY	9.264	1.354.825,39		0,18%	0,17%
RECRUIT HLDG	57.500	JPY	11.145	3.937.818,92		0,53%	0,50%
SEVEN I HOLDINGS CO	99.600	JPY	2.487	1.522.099,16		0,20%	0,19%
SHIN ETSU	40.000	JPY	5.296	1.301.714,65		0,17%	0,16%
SOFTBANK GROUP CORP	31.100	JPY	9.185	1.755.283,91		0,24%	0,22%
SONY GROUP CORP	132.200	JPY	3.369	2.736.782,53		0,37%	0,35%
TAKEDA PHARMA	48.200	JPY	4.181	1.238.326,11		0,17%	0,16%
TOKYO ELECTRON.	15.300	JPY	24.185	2.273.763,79		0,31%	0,29%
TOYOTA MOTOR CORP	260.500	JPY	3.146	5.035.867,20		0,68%	0,64%
				35.809.499,51		**4,81%**	**4,54%**
Corée du Sud (République)							
SAMSUNG-GDR-144A-	4.767	USD	910,00	4.189.251,57		0,56%	0,53%
				4.189.251,57		**0,56%**	**0,53%**
Caïmanes							
BABA W.	477.000	HKD	82,40	4.886.408,00		0,66%	0,62%
MEITUAN	132.300	HKD	151,70	2.495.109,22		0,34%	0,32%
TENCENT HLDGS	152.000	HKD	417,00	7.879.955,74		1,06%	1,00%
TRIP.COM GROUP LTD	43.850	HKD	540,00	2.943.794,52		0,40%	0,37%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
				18.205.267,48		**2,45%**	**2,31%**
Pays-Bas							
AIRBUS	35.930	EUR	154,78	5.561.245,40		0,75%	0,70%
ASML HOLDING NV	12.494	EUR	678,70	8.479.677,80		1,14%	1,07%
				14.040.923,20		**1,89%**	**1,78%**
Taïwan							
TAIWAN-ADR-	62.892	USD	197,49	11.994.728,23		1,61%	1,52%
				11.994.728,23		**1,61%**	**1,52%**
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	25.769	USD	113,11	2.814.805,98		0,38%	0,36%
ABBVIE	19.147	USD	177,70	3.285.776,82		0,44%	0,42%
ADOBE INC	7.257	USD	444,68	3.116.410,20		0,42%	0,39%
ADVANCED MICRO	25.288	USD	120,79	2.949.818,95		0,40%	0,37%
ALPHABET INC -C-	146.488	USD	190,44	26.940.777,13		3,62%	3,41%
AMAZON.COM INC -A-	121.634	USD	219,39	25.770.432,89		3,46%	3,27%
AMERICAN EXPRESS	10.974	USD	296,79	3.145.314,79		0,42%	0,40%
AMGEN	10.301	USD	260,64	2.592.807,96		0,35%	0,33%
APPLE	161.590	USD	250,42	39.078.095,41		5,25%	4,95%
APPLIED MATERIALS	16.147	USD	162,63	2.535.960,03		0,34%	0,32%
AUTOMATIC DATA	13.345	USD	292,73	3.772.556,11		0,51%	0,48%
BANK OF AMERICA	170.028	USD	43,95	7.216.543,31		0,97%	0,91%
BERKSHIRE HATHAWY B	24.233	USD	453,28	10.607.758,80		1,42%	1,34%
BLACKROCK INC	3.014	USD	1.025,11	2.983.758,13		0,40%	0,38%
BLACKSTONE INC	6.815	USD	172,42	1.134.758,38		0,15%	0,14%
BOOKING HLDG	553	USD	4.968,42	2.653.342,60		0,36%	0,34%
BOSTON SCIENTIFIC	41.136	USD	89,32	3.548.302,77		0,48%	0,45%
BROADCOM INC	47.412	USD	231,84	10.615.159,90		1,43%	1,35%
CATERPILLAR	10.392	USD	362,76	3.640.561,97		0,49%	0,46%
CHEVRON	46.304	USD	144,84	6.476.746,85		0,87%	0,82%
CISCO	55.941	USD	59,20	3.198.172,09		0,43%	0,41%
CITIGROUP INC	42.905	USD	70,39	2.916.545,58		0,39%	0,37%
COCA-COLA CO	76.059	USD	62,26	4.573.088,69		0,61%	0,58%
COLGATE-PALMOLIVE	24.597	USD	90,91	2.159.452,70		0,29%	0,27%
COMCAST-A	36.497	USD	37,53	1.322.773,94		0,18%	0,17%
CONOCOPHILLIPS	55.336	USD	99,17	5.299.537,54		0,71%	0,67%
COSTCO WHOLESALE	6.767	USD	916,27	5.987.831,09		0,80%	0,76%
DANAHER CORP	14.331	USD	229,55	3.176.901,06		0,43%	0,40%
DEERE	7.317	USD	423,70	2.993.928,44		0,40%	0,38%
ELI	11.052	USD	772,00	8.239.636,89		1,11%	1,04%
EXXON MOBIL CORP	82.604	USD	107,57	8.581.083,80		1,15%	1,09%
GE AEROSPACE	30.073	USD	166,79	4.843.916,63		0,65%	0,61%
GENERAL MOTORS CO	27.678	USD	53,27	1.423.860,03		0,19%	0,18%
GOLDMAN SACHS	6.168	USD	572,62	3.410.835,50		0,46%	0,43%
HOME DEPOT	12.886	USD	388,99	4.840.680,97		0,65%	0,61%
HONEYWELL INT.	25.125	USD	225,89	5.480.913,81		0,74%	0,69%
IBM	14.020	USD	219,83	2.976.355,96		0,40%	0,38%
INTUIT	4.814	USD	628,50	2.921.872,53		0,39%	0,37%
INTUITIVE SURGICAL	5.681	USD	521,96	2.863.597,06		0,38%	0,36%
JOHNSON	42.476	USD	144,62	5.932.283,07		0,80%	0,75%
JPMORGAN CHASE	49.282	USD	239,71	11.408.390,36		1,53%	1,45%
LOWE	9.811	USD	246,80	2.338.343,60		0,31%	0,30%
MARSH	13.125	USD	212,41	2.692.304,44		0,36%	0,34%
MASTERCARD-A	12.793	USD	526,57	6.505.465,97		0,87%	0,82%
MCDONALD	11.284	USD	289,89	3.158.975,14		0,42%	0,40%
MERCADOLIBRE INC	600	USD	1.700,44	985.286,34		0,13%	0,12%
MERCK AND CO INC	50.280	USD	99,48	4.830.376,05		0,65%	0,61%
META PLATFORMS INC	23.780	USD	585,51	13.446.091,55		1,81%	1,70%
MICRON TECHNOLOGY	19.467	USD	84,16	1.582.175,49		0,21%	0,20%
MICROSOFT	84.531	USD	421,50	34.408.321,10		4,62%	4,36%
MONDELEZ INTL	25.577	USD	59,73	1.475.339,65		0,20%	0,19%
MORGAN STANLEY	29.142	USD	125,72	3.538.128,67		0,48%	0,45%
NETFLIX	4.378	USD	891,32	3.768.420,05		0,51%	0,48%
NEXTERA ENERGY INC	101.627	USD	71,69	7.035.866,37		0,94%	0,89%
NIKE INC -B-	27.140	USD	75,67	1.983.277,45		0,27%	0,25%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
NVIDIA CORP	269.951	USD	134,29	35.008.903,71		4,70%	4,44%
ORACLE	24.852	USD	166,64	3.999.360,00		0,54%	0,51%
PALO ALTO NETWORKS	10.300	USD	181,96	1.809.935,30		0,24%	0,23%
PEPSICO	25.253	USD	152,06	3.708.325,62		0,50%	0,47%
PFIZER	97.561	USD	26,53	2.499.558,99		0,34%	0,32%
PROCTER	34.960	USD	167,65	5.660.110,09		0,76%	0,72%
QUALCOMM	16.942	USD	153,62	2.513.404,19		0,34%	0,32%
RTX CORPORATION	49.091	USD	115,72	5.486.055,55		0,74%	0,70%
SALESFORCE INC	17.908	USD	334,33	5.781.923,36		0,78%	0,73%
SCHWAB	28.116	USD	74,01	2.009.526,95		0,27%	0,25%
SEMPRA ENERGY	36.491	USD	87,72	3.091.251,11		0,42%	0,39%
SERVICENOW INC	6.066	USD	1.060,12	6.210.224,93		0,83%	0,79%
SHERWIN-WILLIAMS CO	10.861	USD	339,93	3.565.407,75		0,48%	0,45%
SP GLOBAL	6.722	USD	498,03	3.232.986,63		0,43%	0,41%
STARBUCKS CORP	26.588	USD	91,25	2.342.979,24		0,31%	0,30%
TESLA INC -A-	25.302	USD	403,84	9.867.657,83		1,33%	1,25%
TEXAS	14.127	USD	187,51	2.558.139,81		0,34%	0,32%
THERMO FISHER SCIEN	11.742	USD	520,23	5.899.121,83		0,79%	0,75%
TJX COS INC	18.756	USD	120,81	2.188.230,19		0,29%	0,28%
T-MOBILE US INC	5.595	USD	220,73	1.192.645,44		0,16%	0,15%
UBER TECHNOLOGIES	69.560	USD	60,32	4.052.012,75		0,54%	0,51%
UNION PACIFIC	17.976	USD	228,04	3.958.712,74		0,53%	0,50%
UNITEDHEALTH	15.963	USD	505,86	7.798.206,84		1,05%	0,99%
UNITED PARCEL	24.028	USD	126,10	2.926.055,82		0,39%	0,37%
VERIZON	44.846	USD	39,99	1.731.908,78		0,23%	0,22%
VISA-A	34.936	USD	316,04	10.662.649,39		1,43%	1,35%
WAL MART	65.236	USD	90,35	5.692.006,37		0,76%	0,72%
WALT DISNEY	25.595	USD	111,35	2.752.296,72		0,37%	0,35%
WASTE	17.900	USD	201,79	3.488.209,56		0,47%	0,44%
WELLS FARGO	65.787	USD	70,24	4.462.461,50		0,60%	0,57%
				503.329.987,58		**67,60%**	**63,78%**
Total - Actions				***744.544.002,57***		***100,00%***	***94,34%***
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				**744.544.002,57**		**100,00%**	**94,34%**
Total - portefeuille				**744.544.002,57**		**100,00%**	**94,34%**
Collatéral				**0,00**			**0,00%**
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		38.210.229,43			4,84%
Banque Degroof Petercam interests		USD		19.371,40			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		5.196.375,91			0,66%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		81.307,23			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				**43.507.283,97**			**5,51%**
Total - Dépôts et Liquidités				**43.507.283,97**			**5,51%**
Créances et dettes diverses				**1.167.428,29**			**0,15%**
Autres				**0,00**			**0,00%**
Actif Net Total				**789.218.714,83**			**100,00%**

3.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	67,61%
FRANCE	4,90%
JAPON	4,81%
ROYAUME-UNI	3,79%
SUISSE	3,52%
IRLANDE	2,65%
CAÏMANES	2,45%
ALLEMAGNE	1,91%
PAYS-BAS	1,89%
TAÏWAN	1,61%
CANADA	0,94%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	0,83%
HONGKONG	0,79%
DANEMARK	0,73%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	0,56%
INDE	0,45%
ITALIE	0,45%
BELGIQUE	0,11%
Total	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	17,40%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,20%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,19%
TELECOMMUNICATIONS	6,76%
DISTRIBUTION	6,49%
BANQUES	5,48%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,87%
PETROLE & DERIVES	3,66%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,72%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,46%
VEHICULES ROUTIERS	2,39%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,32%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,27%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,24%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,04%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,01%
SOURCES D'ENERGIE	1,73%
PRODUITS CHIMIQUES	1,54%
FINANCE	1,53%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,43%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,30%
DIFFUSION & EDITION	1,24%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,19%
LOISIRS & TOURISME	1,13%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,05%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,84%
METAUX NON-FERREUX	0,65%
TRANSPORTS AERIENS	0,53%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,50%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,47%
BIOTECHNOLOGIE	0,35%
BOISSONS & TABACS	0,34%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	0,34%
PHOTO & OPTIQUE	0,34%
TOTAL	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	94.042.310,20	140.538.748,26	234.581.058,46
Ventes	46.935.517,66	37.305.344,76	84.240.862,42
Total 1	**140.977.827,86**	**177.844.093,02**	**318.821.920,88**
Souscriptions	130.164.764,18	109.964.874,30	240.129.638,48
Remboursements	63.784.112,37	15.605.852,99	79.389.965,36
Total 2	**193.948.876,55**	**125.570.727,29**	**319.519.603,84**
Moyenne de référence de l'actif net total	566.842.128,03	688.208.561,28	627.856.946,93
Taux de rotation	**-9,34%**	**7,60%**	**-0,11%**

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8.MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
MSCI AC ASIA EX JAPAN FUTURE MAR25	USD	9.832.749,00	9.495.653,31	100,00
MSCI WORLD FUTURE MAR25	USD	13.725.468,90	13.254.919,27	10,00
SP 500 EMINI FUTURE MAR25	USD	13.527.749,00	13.063.977,79	50,00

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
Classe	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C	5.378,81	3.910,57	21.526,60	62.315,92	6.327,51	77.515,01	502.045,89	39.452,31	540.108,59
D	132.933,97	100.225,66	317.282,03	330.716,26	99.426,53	548.571,77	217.391,81	347.524,40	418.439,18
IC Cap	550,00	0,00	550,00	4.286,00	30,00	4.806,00	21.645,10	8.003,00	18.448,10
ID	13.257,78	18.336,22	16.187,57	12.591,50	2.546,27	26.232,80	62.849,55	8.276,13	80.806,22
SID	20.600,00	0,00	238.007,00	40.591,84	0,00	278.598,84	1.899,55	0,00	280.498,40
TOTAL			**593.553,20**			**935.724,42**			**1.338.300,48**

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
C	667.839,33	487.040,91	8.355.169,33	795.901,04	78.795.472,37	6.423.373,03
D	16.241.181,27	11.376.919,17	41.387.163,11	12.197.728,06	31.922.607,80	49.498.061,69
IC Cap	550.000,00	0,00	4.906.804,59	35.013,78	30.782.905,32	10.720.740,75
ID	15.412.643,81	21.194.619,62	15.995.687,87	3.223.227,84	95.873.906,34	12.747.789,89
SID	23.857.406,00	0,00	52.033.669,45	0,00	2.754.746,65	0,00
TOTAL	**56.729.070,41**	**33.058.579,70**	**122.678.494,35**	**16.251.870,72**	**240.129.638,48**	**79.389.965,36**

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C		118,26		138,9		175,54
D		110,65		129,95		163,18
IC Cap	322.355.433,65	999,68	488.975.240,22	1.181,18	789.218.714,83	1.501,63
ID		1.121,57		1.320,48		1.660,21
SID		1.117,6		1.315,89		1.655,16
TOTAL	**322.355.433,65**		**488.975.240,22**		**789.218.714,83**	

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe C

Rendement annuel :

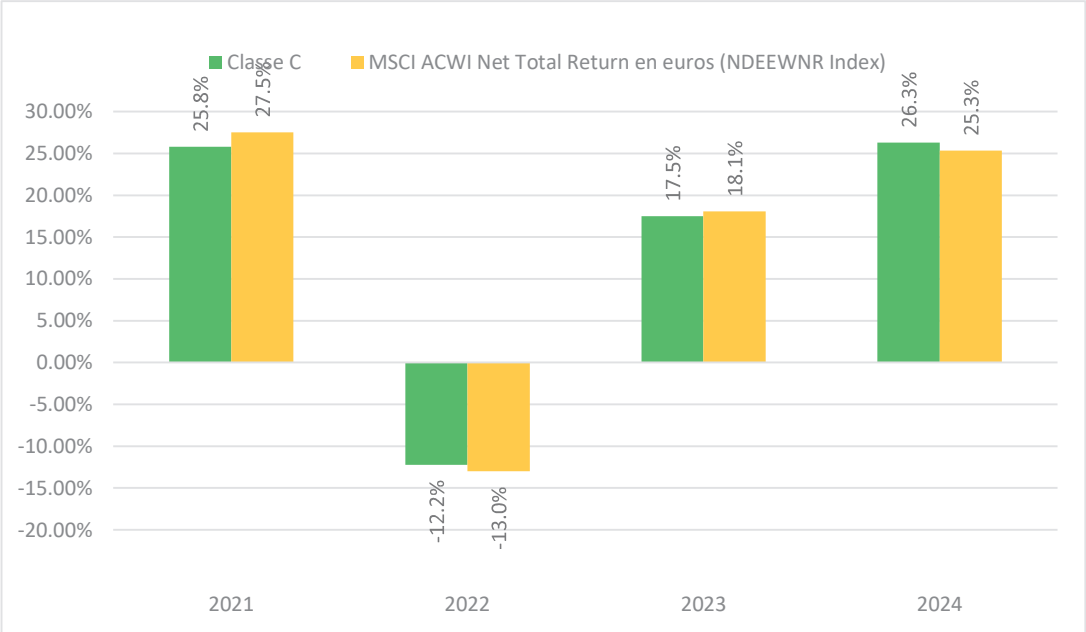

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe D

Rendement annuel :

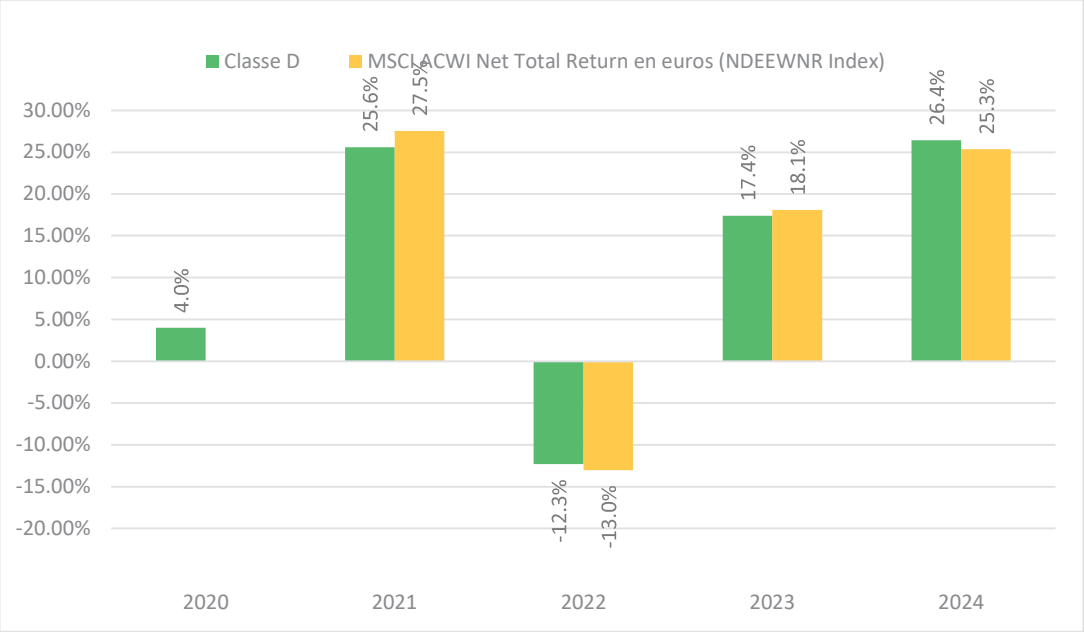

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe IC Cap

Rendement annuel :

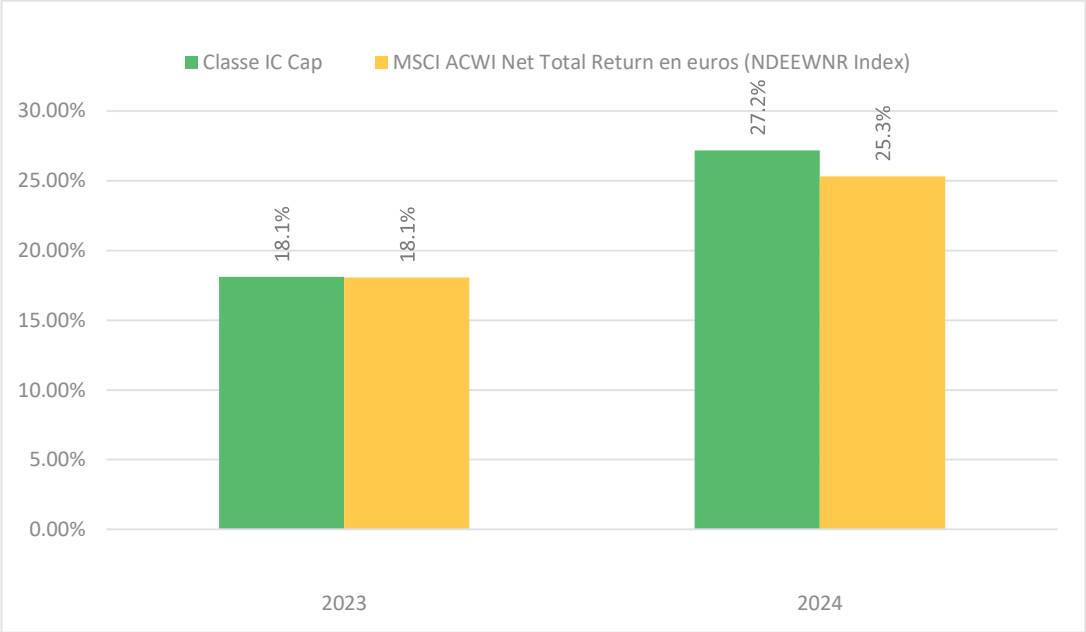

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe ID

Rendement annuel :

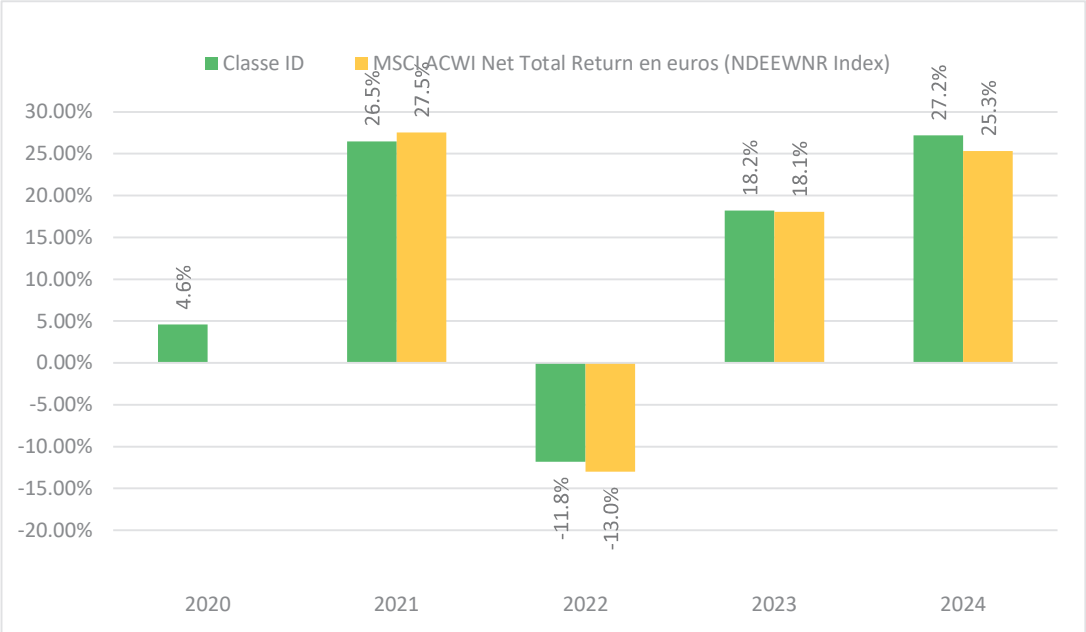

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe SID

Rendement annuel :

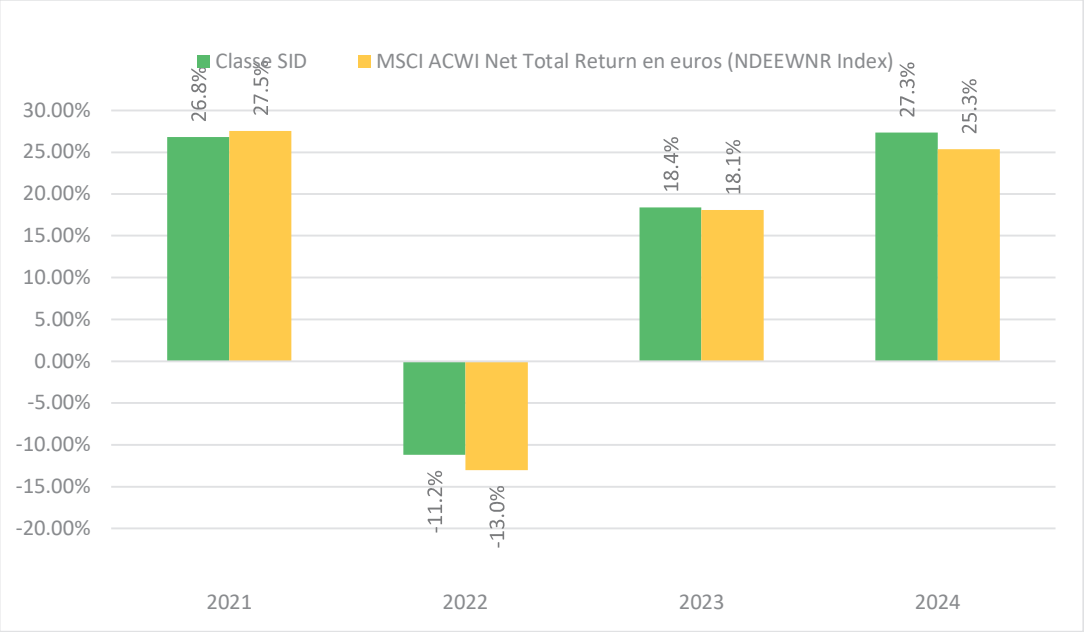

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index)	25,33 % (en EUR)	10,13 % (en EUR)			17/07/2020	

Classe C

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe C	26,30 % (en EUR)	9,21 % (en EUR)			17/07/2020	13,28 % (en EUR)

Classe D
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe D	26,29 % (en EUR)	9,05 % (en EUR)			17/12/2019	11,06 % (en EUR)

Classe IC Cap
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe IC Cap	27,05 % (en EUR)				20/10/2022	20,77 % (en EUR)

Classe ID
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe ID	27,07 % (en EUR)	9,68 % (en EUR)			17/12/2019	11,75 % (en EUR)

Classe SID
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe SID	27,32 % (en EUR)	9,87 % (en EUR)			26/02/2020	12,51 % (en EUR)

3.11. FRAIS

Frais récurrents

		BE6322540806 Action C EUR	BE6322541812 Action IC EUR	BE6317784773 Action D EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,31%	0,71%	1,31%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%	0,06%	0,06%

		BE6317785788 Action ID EUR	BE6318954839 Action SID EUR	BE6344877103 Action SIC EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%	0,51%	0,51%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%	0,06%	0,06%

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2020	classe SID	6,20 EUR
2021	classe SID	53,20 EUR
2021	classe ID	51,14 EUR
2021	classe D	4,24 EUR
2022	classe SID	6,41 EUR
2022	classe ID	4,25 EUR
2023	classe SID	18,07 EUR
2023	classe D	0,89 EUR
2023	classe ID	16,00 EUR

3.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Le fonds est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Notamment, un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lesquels le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, sous-munitions et/ou munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion

Les investissements du fonds suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

3.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du rapport.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES THEMATICS RDT - DBI

4.1.RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :
24 novembre 2021 - 30 novembre 2021

Prix de souscription initial :
Classe C : 100 euros
Classe IC : 1.000 euros
Classe D : 100 euros
Classe ID : 1.000 euros
Classe SID : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :
Classe C : 2.500 euros
Classe IC : 500.000 euros
Classe D : 2.500 euros
Classe ID : 500.000 euros
Classe SID : 20.000.000 euros

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Le compartiment a pour objectif de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur des thématiques d'investissement s'appuyant sur des grandes tendances structurelles qui façonnent le monde de demain (notamment les thématiques e-commerce, big data/AI/cloud, robot/IoT/digital factory, sécurité, transition écologique, vieillissement/santé, bien-être) et offrant des opportunités de croissance supérieure à la croissance mondiale. Le compartiment est investi à hauteur de 90% minimum en actions internationales, y compris de pays « émergents ».

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment World Equities Thematics RDT - DBI, après déduction des bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice de référence est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE durant une période transitoire.

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :
Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées et établies dans des pays développés et émergents, de toutes tailles de capitalisation, pour un minimum de 90% de l'actif net du compartiment.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert, en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Liquidités :
Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :
Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture et d'exposition. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures, options sur change, indices et actions et change à terme) sont susceptibles de faire diminuer ou augmenter le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. Les dérivés sur change sont utilisés uniquement à des fins de couverture. L'exposition globale du compartiment aux actions y compris via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 120% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :
Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Techniques d'emprunts :
Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif ou pour faire face à des demandes de rachat, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.
Le compartiment pourra également acquérir des devises par le biais d'un prêt de type « face à face ». Les engagements en rapport avec des contrats d'options, des achats et ventes de contrats à terme ne sont pas considérés comme des emprunts pour le calcul de la présente limite d'investissement.

4.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, succursale belge de Rothschild & Co Martin Maurel
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

4.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management Belgium
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

4.1.6. Indice et benchmark

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice de référence est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE durant une période transitoire.

4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment R-co WM World Equities Thematics RDT-DBI est investi sur des thématiques d'investissement s'appuyant sur des grandes tendances structurelles qui façonnent le monde de demain et offrant des opportunités de croissance supérieure à la croissance mondiale et maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique. L'objectif étant également d'éviter au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT. En termes de zones géographiques, le compartiment était investi à fin décembre 2024 à hauteur de 49,1% en actions nord-américaine, 3,7% en actions asiatiques, 45,6% en actions européennes, et 2,6% en actions des autres zones géographiques.

D'un point de vue sectoriel, le fonds enregistrait des surpondérations dans les secteurs de la santé, de la technologique, de la consommation discrétionnaire, des services de communication. Les principales sous-pondérations hors du secteur de l'immobilier étaient le secteur financier, l'énergie et des services aux collectivités.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 34,6%.

4.1.8. Politique future

Le compartiment R-co WM World Equities Thematics RDT-DBI demeurera investi en actions mondiale et préservera une large répartition des risques. Cette politique d'investissement de diversification sectorielle sera poursuivie tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

4.1.9. Profil de risque et indicateur synthétique de risque

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer, ainsi, l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise. Description des risques jugés significatifs et pertinents tels qu'évalués par le compartiment :

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions Plus précisément le compartiment peut connaître : Des risques liés aux investissements en actions, Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Un risque de volatilité liée à l'investissement sur les marchés actions internationales, y compris de pays « émergents ». A ce titre, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le compartiment interviendra peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque de liquidité (actions)	Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.

Risque de change (risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change)	Le compartiment est investi sur des marchés largement diversifiés (répartition mondiale sur des pays développés), raison pour laquelle une partie importante du portefeuille est sensible aux variations des taux de change. En principe le risque de change n'est pas couvert. Néanmoins le compartiment se réserve le droit d'utiliser des instruments financiers dérivés afin de couvrir des risques de change. Les montants liés au change seront calculés sur la base du taux de change en vigueur lors du rachat, de l'émission ou de la conversion.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale. De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.
Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non-restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.
Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série

	de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé)

Profil de risque et de rendement : 4

4.2. BILAN

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 1: Schéma du bilan		
	TOTAL ACTIF NET	**27.724.062,33**	**22.866.521,12**
I.	**Actifs immobilisés**		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**27.534.252,40**	**22.809.423,18**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	27.534.252,40	22.809.423,18
a.	Actions	27.534.252,40	22.809.423,18
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	**Créances et dettes à plus d'un an**		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**-99.851,11**	**-56.777,79**
A.	Créances	232.731,30	1.769.816,02
a.	Montants à recevoir	210.468,16	1.744.480,00
b.	Avoirs fiscaux	15.534,74	7.756,11
d.	Autres	6.728,40	17.579,91
B.	Dettes	-332.582,41	-1.826.593,81
a.	Montants à payer (-)	-229.192,13	-1.744.480,00
e.	Autres (-)	-103.390,28	-82.113,81
V.	**Dépôts et liquidités**	**289.661,04**	**113.875,73**
A.	Avoirs bancaires à vue	289.661,04	113.875,73
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**27.724.062,33**	**22.866.521,12**
A.	Capital	29.204.230,39	27.887.303,08
B.	Participations au résultat	-55.770,98	99.232,93
C.	Résultat reporté	-5.020.781,96	-9.959.603,82
D.	Résultat de l'exercice	3.596.384,88	4.839.588,93

	Section 2: Postes Hors Bilan	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
I.	**Sûretés réelles (+/-)**		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	**Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)**		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	**Montants notionnels des contrats de swap (+)**		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	**Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)**		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	**Montants non appelés sur actions**		
VII.	**Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions**		
VIII.	**Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions**		
IX.	**Instruments financiers prêtés**		

4.3.COMPTE DE RÉSULTATS

	Section 3: Schéma du compte de résultats	31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**3.755.041,44**	**4.952.414,71**
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	3.755.804,46	4.952.057,44
a.	Actions	3.755.804,46	4.952.057,44
	Gain réalisé	1.465.787,04	1.346.970,08
	Perte réalisée	-3.008.948,45	-2.071.598,77
	Gain/Perte non-réalisé	5.298.965,87	5.676.686,13
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-763,02	357,27
b.	Autres positions et opérations de change	-763,02	357,27
iv.	Autres	-763,02	357,27
	Gain /Perte réalisée	-763,02	357,27
II.	**Produits et charges des placements**	**258.472,30**	**237.394,38**
A.	Dividendes	280.734,70	264.563,33
B.	Intérêts (+/-)	16.651,49	6.173,51
b.	Dépôts et liquidités	16.651,49	6.173,51
	Intérêts d'emprunts (-)	-4.090,16	-185,05
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-34.823,73	-33.157,41
	D'origine belge	-611,18	-1.135,16
	D'origine étrangère	-34.212,55	-32.022,25
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-417.128,86**	**-350.220,16**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-36.295,61	-29.667,89
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-19.679,55	-17.389,49
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-306.466,33	-263.075,98
a.	Gestion financière	-297.180,24	-254.863,81
	Classe C (Cap)	-179.910,24	-144.710,94
	Classe D (Dis)	-41.019,53	-32.788,94
	Classe IC (Cap)	-46.812,23	-57.096,31
	Classe ID (Dis)	-29.438,24	-20.267,62
b.	Gestion administrative et comptable	-9.286,09	-8.212,17
E.	Frais administratifs (-)	-25.746,68	-25.452,91
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.595,55	-1.629,72
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	4.339,72	-4.000,00
H.	Services et biens divers (-)	-18.560,14	-11.776,59
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-6.822,60	7.287,09
	Classe C (Cap)	-3.509,91	3.474,15
	Classe D (Dis)	-774,49	751,89
	Classe IC (Cap)	-1.533,45	2.159,09
	Classe ID (Dis)	-1.004,75	901,96
K.	Autres charges (-)	-1.302,12	-4.514,67
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	**-158.656,56**	**-112.825,78**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**3.596.384,88**	**4.839.588,93**
VI.	**Impôts sur le résultat**		
VII.	**Résultat de l'exercice**	**3.596.384,88**	**4.839.588,93**

		31 décembre 2024 EUR	31 décembre 2023 EUR
	Section 4: Affectation et prélèvements		
I.	**Bénéfice (Pertes) à affecter**	**-1.480.168,06**	**-5.020.781,96**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-5.020.781,96	-9.959.603,82
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.596.384,88	4.839.588,93
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-55.770,98	99.232,93
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**		
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**1.480.168,06**	**5.020.781,96**
IV.	**(Distribution des dividendes)**		

4.4.COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
Actions							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	1.324	CHF	535,80	755.926,47		2,75%	2,73%
NESTLE NOM	8.802	CHF	74,88	702.321,66		2,55%	2,53%
ROCHE HOLDING -GE-	2.220	CHF	255,50	604.411,53		2,20%	2,18%
SIKA AG	535	CHF	215,80	123.025,20		0,45%	0,44%
				2.185.684,86		**7,94%**	**7,88%**
Allemagne							
INFINEON	1.724	EUR	31,40	54.133,60		0,20%	0,20%
RHEINMETALL	304	EUR	614,60	186.838,40		0,68%	0,67%
				240.972,00		**0,88%**	**0,87%**
Danemark							
NOVO NORDISK B	7.410	DKK	624,20	620.245,00		2,25%	2,24%
				620.245,00		**2,25%**	**2,24%**
France							
AIR LIQUIDE	5.256	EUR	156,92	824.771,52		3,00%	2,97%
CAPGEMINI	5.826	EUR	158,15	921.381,90		3,35%	3,32%
DASSAULT SYSTEMES SE	20.120	EUR	33,50	674.020,00		2,45%	2,43%
HERMES	285	EUR	2.322,00	661.770,00		2,40%	2,39%
L OREAL	2.561	EUR	341,85	875.477,85		3,18%	3,16%
LVMH MOET HENNESSY	1.374	EUR	635,50	873.177,00		3,17%	3,15%
NEXANS	1.377	EUR	104,20	143.483,40		0,52%	0,52%
PERNOD-RICARD	936	EUR	109,00	102.024,00		0,37%	0,37%
SCHNEIDER ELECTRIC	1.303	EUR	240,90	313.892,70		1,14%	1,13%
THALES	1.323	EUR	138,65	183.433,95		0,67%	0,66%
				5.573.432,32		**20,24%**	**20,10%**
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	6.830	GBP	104,68	864.736,82		3,14%	3,12%
PRUDENTIAL	21.053	GBP	6,37	162.200,79		0,59%	0,59%
RELX PLC	3.384	GBP	36,29	148.530,91		0,54%	0,54%
				1.175.468,52		**4,27%**	**4,24%**
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	799	USD	351,79	271.443,95		0,99%	0,98%
LINDE PLC NPV -NEW-	592	USD	418,67	239.355,52		0,87%	0,86%
				510.799,47		**1,86%**	**1,84%**
Inde							
RELIANCE IND GDR	1.749	EUR	54,40	95.145,60		0,35%	0,34%
				95.145,60		**0,35%**	**0,34%**
Japon							
SOFTBANK GROUP CORP	3.700	JPY	9.185	208.827,99		0,76%	0,75%
				208.827,99		**0,76%**	**0,75%**
Caïmanes							
BABA W.	49.200	HKD	82,40	504.006,86		1,83%	1,82%
PDD HOLDINGS INC	838	USD	96,99	78.491,18		0,29%	0,28%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
				582.498,04		**2,12%**	**2,10%**
Pays-Bas							
AIRBUS	1.547	EUR	154,78	239.444,66		0,87%	0,86%
ASM INTERNATIONAL	269	EUR	558,80	150.317,20		0,55%	0,54%
ASML HOLDING NV	1.555	EUR	678,70	1.055.378,50		3,83%	3,81%
PROSUS NV	25.167	EUR	38,35	965.154,45		3,51%	3,48%
STMICROELECTRONICS	2.418	EUR	24,01	58.056,18		0,21%	0,21%
WOLTERS KLUWER	1.261	EUR	160,40	202.264,40		0,73%	0,73%
				2.670.615,39		**9,70%**	**9,63%**
Taïwan							
TAIWAN-ADR-	825	USD	197,49	157.343,55		0,57%	0,57%
				157.343,55		**0,57%**	**0,57%**
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	399	USD	444,68	171.344,59		0,62%	0,62%
ADVANCED MICRO	1.437	USD	120,79	167.624,56		0,61%	0,60%
ALPHABET INC -C-	4.436	USD	190,44	815.829,88		2,96%	2,94%
AMAZON.COM INC -A-	5.048	USD	219,39	1.069.513,01		3,88%	3,86%
APPLE	665	USD	250,42	160.820,18		0,58%	0,58%
APPLIED MATERIALS	481	USD	162,63	75.543,24		0,27%	0,27%
BROADCOM INC	1.680	USD	231,84	376.138,29		1,37%	1,36%
CADENCE DESIGN	1.055	USD	300,46	306.118,11		1,11%	1,10%
CLEAN HARBORS INC	1.026	USD	230,14	228.028,62		0,83%	0,82%
CROWDSTRIKE HLDGS	1.253	USD	342,16	414.028,47		1,50%	1,49%
DATADOG-A	610	USD	142,89	84.174,70		0,31%	0,30%
EDWARDS LIFESCIENCES	5.802	USD	74,03	414.796,77		1,51%	1,50%
ELI	76	USD	772,00	56.660,55		0,21%	0,20%
FIRST SOLAR INC	1.418	USD	176,24	241.340,72		0,88%	0,87%
FORTINET INC	1.566	USD	94,48	142.883,32		0,52%	0,52%
IDEXX LABS	174	USD	413,44	69.472,29		0,25%	0,25%
INTUIT	259	USD	628,50	157.200,87		0,57%	0,57%
INTUITIVE SURGICAL	1.214	USD	521,96	611.935,72		2,22%	2,21%
MERCADOLIBRE INC	48	USD	1.700,44	78.822,91		0,29%	0,28%
META PLATFORMS INC	858	USD	585,51	485.144,93		1,76%	1,75%
MICROSOFT	2.843	USD	421,50	1.157.242,39		4,20%	4,17%
MODERNA INC	1.077	USD	41,58	43.246,41		0,16%	0,16%
NETFLIX	724	USD	891,32	623.192,35		2,26%	2,25%
NEXTERA ENERGY INC	2.472	USD	71,69	171.142,13		0,62%	0,62%
NIKE INC -B-	7.127	USD	75,67	520.811,29		1,89%	1,88%
NVIDIA CORP	7.639	USD	134,29	990.672,44		3,60%	3,57%
PALO ALTO NETWORKS	2.360	USD	181,96	414.703,62		1,51%	1,50%
SALESFORCE INC	281	USD	334,33	90.725,96		0,33%	0,33%
SERVICENOW INC	275	USD	1.060,12	281.538,39		1,02%	1,02%
SNOWFLAKE INC -A-	1.976	USD	154,41	294.653,94		1,07%	1,06%
TWILIO-A	972	USD	108,08	101.452,21		0,37%	0,37%
UBER TECHNOLOGIES	3.421	USD	60,32	199.280,27		0,72%	0,72%
VEEVA SYSTEMS-A	3.884	USD	210,25	788.615,16		2,86%	2,84%
VERTV HOLDINGS	1.401	USD	113,61	153.710,87		0,56%	0,55%
WALT DISNEY	7.923	USD	111,35	851.980,73		3,09%	3,07%
WASTE	2.979	USD	201,79	580.523,81		2,11%	2,09%
ZSCALER INC	702	USD	180,41	122.305,96		0,44%	0,44%
				13.513.219,66		**49,08%**	**48,74%**
Total - Actions				***27.534.252,40***		***100,00%***	***99,32%***
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				**27.534.252,40**		**100,00%**	**99,32%**
Total - portefeuille				**27.534.252,40**		**100,00%**	**99,32%**
Collatéral				**0,00**			**0,00%**

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2024	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte-feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		288.639,88			1,04%
Banque Degroof Petercam interests		USD		1,46			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		515,06			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		504,64			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				**289.661,04**			**1,04%**
Total - Dépôts et Liquidités				**289.661,04**			**1,04%**
Créances et dettes diverses				**-99.851,11**			**-0,36%**
Autres				**0,00**			**0,00%**
Actif Net Total				**27.724.062,33**			**100,00%**

4.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	49,06%
FRANCE	20,24%
PAYS-BAS	9,70%
SUISSE	7,94%
ROYAUME-UNI	4,27%
DANEMARK	2,25%
CAÏMANES	2,12%
IRLANDE	1,86%
ALLEMAGNE	0,88%
JAPON	0,76%
TAÏWAN	0,57%
INDE	0,35%
Total	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	33,73%
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,86%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,20%
TEXTILE & HABILLEMENT	7,47%
PRODUITS CHIMIQUES	6,53%
DIFFUSION & EDITION	4,37%
DISTRIBUTION	3,88%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	2,94%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,55%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,22%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,83%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,75%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,54%
TELECOMMUNICATIONS	1,34%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,99%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	0,68%
SOURCES D'ENERGIE	0,62%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	0,59%
BOISSONS & TABACS	0,37%
PHOTO & OPTIQUE	0,29%
BIOTECHNOLOGIE	0,25%
TOTAL	**100,00%**

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	6.023.121,35	6.169.539,93	12.192.661,28
Ventes	5.245.324,10	5.978.312,42	11.223.636,52
Total 1	**11.268.445,45**	**12.147.852,35**	**23.416.297,80**
Souscriptions	4.571.263,56	2.614.436,71	7.185.700,27
Remboursements	3.404.392,03	2.520.151,91	5.924.543,94
Total 2	**7.975.655,59**	**5.134.588,62**	**13.110.244,21**
Moyenne de référence de l'actif net total	25.562.041,42	27.477.646,67	26.525.077,94
Taux de rotation	**12,88%**	**25,52%**	**38,85%**

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8.EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
	31 décembre 2022			31 décembre 2023			31 décembre 2024		
Classe	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C Cap	35.596,58	49.737,17	144.183,54	38.609,40	64.430,67	118.362,27	48.549,01	23.659,93	143.251,35
D Dis	16.256,39	5.535,56	29.892,41	965,93	70,62	30.787,72	8.470,07	5.181,53	34.076,26
IC Cap EUR	3.492,86	1.913,03	12.186,01	2.000,00	6.213,01	7.973,01	180,26	2.000,00	6.153,27
ID Dis	1.419,00	594,76	3.364,24	554,04	400,00	3.518,28	1.572,45	1.222,04	3.868,69
TOTAL			**189.626,21**			**160.641,29**			**187.349,58**

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
C Cap	2.884.916,54	3.900.026,47	3.087.777,65	5.150.236,53	4.659.619,29	2.286.065,27
D Dis	1.430.237,71	414.061,42	79.336,21	5.377,41	813.187,77	489.932,48
IC Cap EUR	3.247.794,22	1.473.286,62	1.744.480,00	5.094.875,50	174.483,90	1.935.860,00
ID Dis	1.198.047,07	463.770,00	455.115,65	338.381,90	1.538.409,31	1.212.686,19
TOTAL	**8.760.995,54**	**6.251.144,51**	**5.366.709,51**	**10.588.871,34**	**7.185.700,27**	**5.924.543,94**

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
	31 décembre 2022		31 décembre 2023		31 décembre 2024	
Classe	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C Cap	23.249.094,02	70,28	22.866.521,12	86,07	27.724.062,33	99,17
D Dis		70,27		86,06		99,15
IC Cap EUR		708,41		872,8		1.011,69
ID Dis		708,44		872,86		1.011,76
TOTAL	**23.249.094,02**		**22.866.521,12**		**27.724.062,33**	

4.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2024:

Classe C Cap

Rendement annuel :

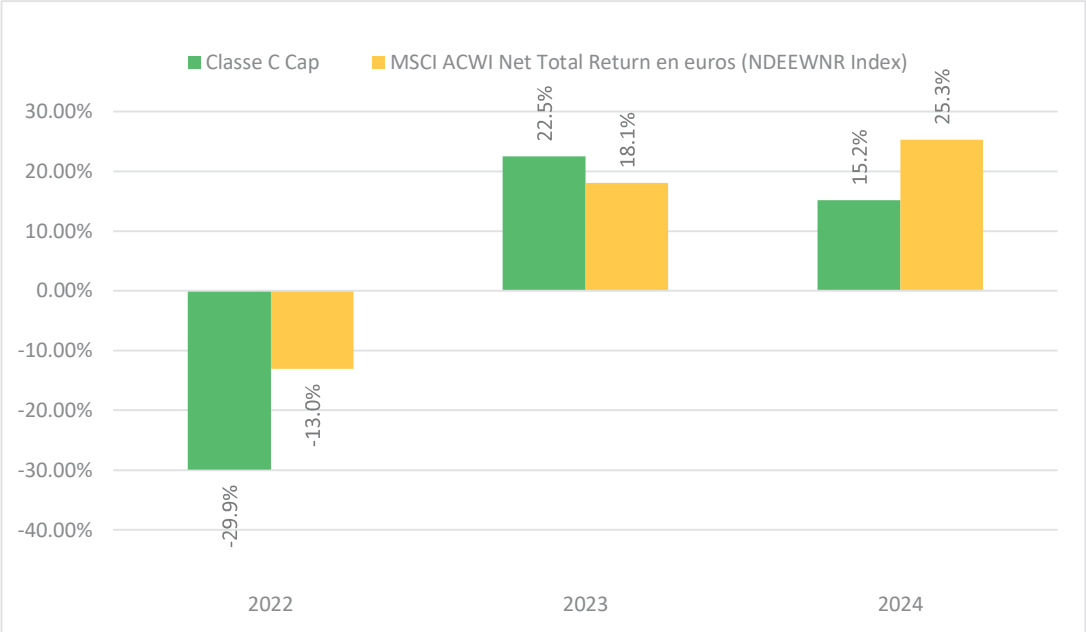

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe D Dis

Rendement annuel :

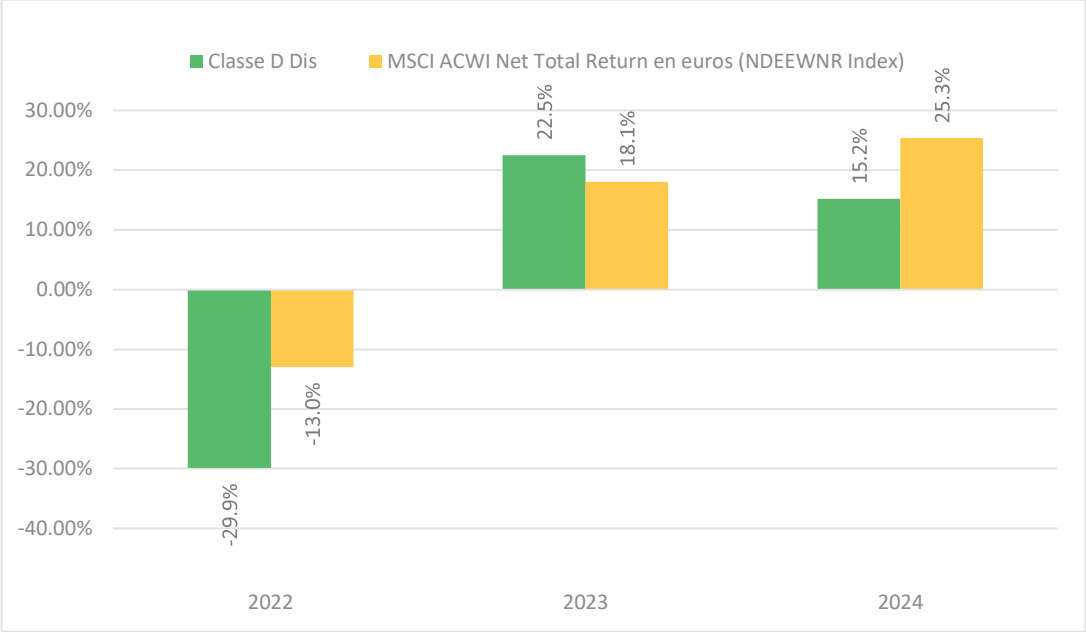

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe IC Cap EUR

Rendement annuel :

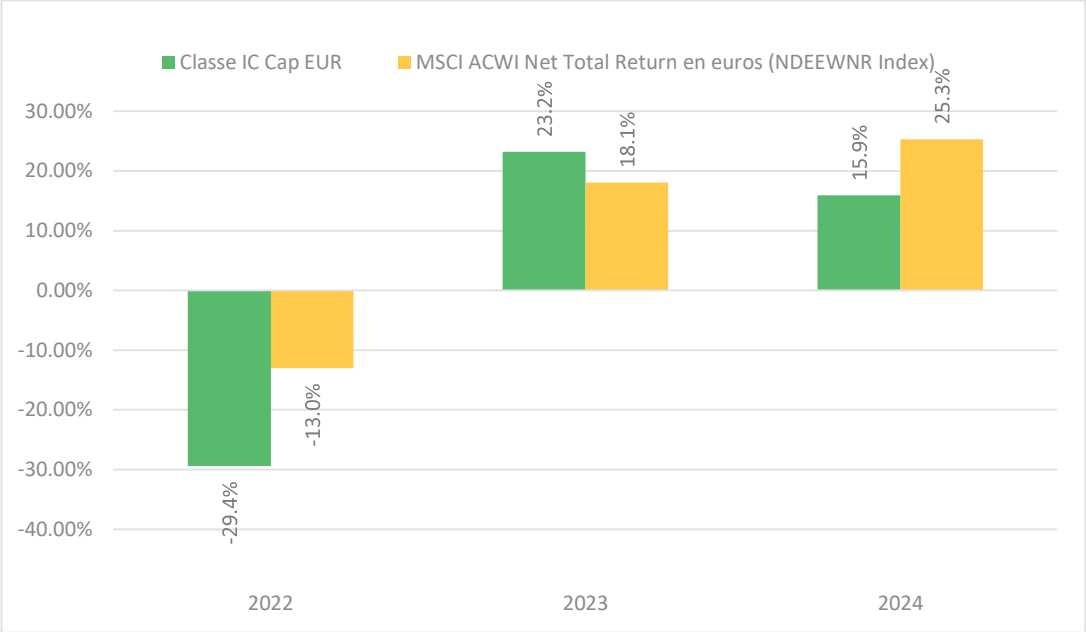

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe ID Dis

Rendement annuel :

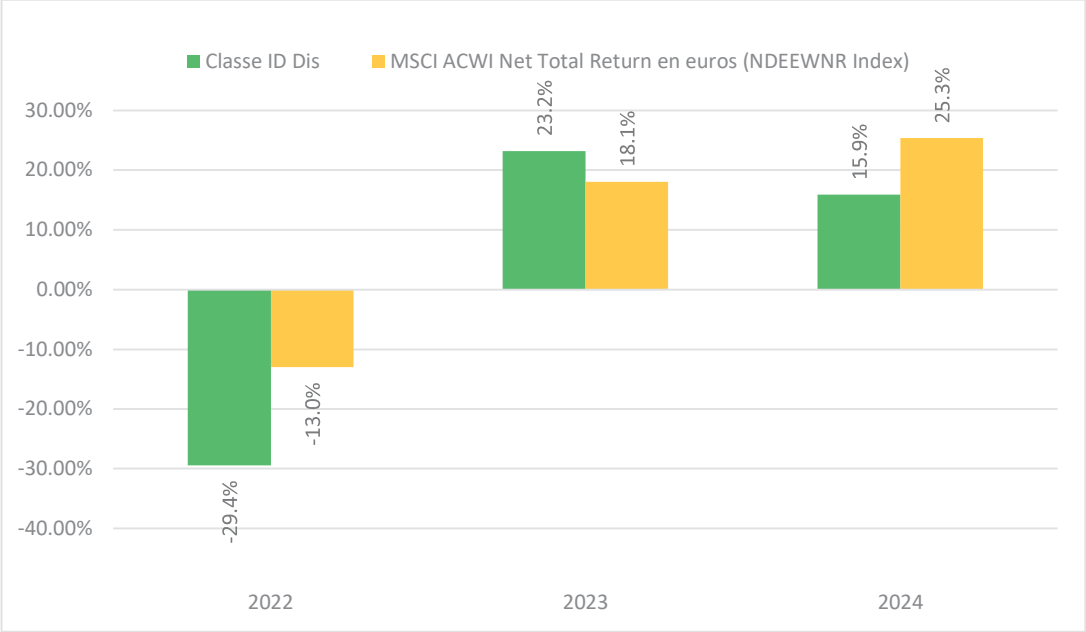

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index) est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWNR Index)	-13,01 % (en EUR)	10,13 % (en EUR)			30/11/2021	

Classe C Cap

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe C Cap	15,18 % (en EUR)				30/11/2021	-0,27 % (en EUR)

Classe D Dis
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe D Dis	15,17 % (en EUR)				30/11/2021	-0,28 % (en EUR)

Classe IC Cap EUR
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe IC Cap EUR	15,87 % (en EUR)				30/11/2021	0,38 % (en EUR)

Classe ID Dis
Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
					Année	Valeur
Classe ID Dis	15,87 % (en EUR)				30/11/2021	0,38 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais récurrents

		BE6331313260 Action C EUR	B6331310233 Action D EUR	BE6331311249 Action ID EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,64%	1,64%	1,04%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%	0,25%	0,25%

		BE6331314276 Action IC EUR	BE6331312254 Action SID EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%	0,84%
Coûts de transaction	En pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%	0,25%

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire). pour les classes d'action et de distribution n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Le fonds est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Notamment, un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lesquels le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, sous-munitions et/ou munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion. La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.be.rothschildandco.com/.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements. Les investissements du fonds suivent la politique ESG, mais ne prennent pas en compte les principales incidences négatives. Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du rapport.